

MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE EN INDOCHINE (FÉVRIER 1925)

Ce serait folie que d'accorder au Japon le bénéfice
du tarif minimum avec l'Indochine
par [Ernest Outrey](#)
(*Le Midi colonial*, 20 novembre 1924, p. 1, col. 1-2)

L'INDOCHINE SERA-T-ELLE LIVRÉE
COMMERCIALEMENT AUX JAPONAIS ?
Conférence d'Octave Homberg devant
le [Comité du commerce et de l'industrie de l'Indochine](#)
(*La Dépêche coloniale*, 2 décembre 1924)

L'INDOCHINE ET LE JAPON
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1925, p. 1, col. 1-3)

Nous sommes particulièrement heureux, à *l'Avenir*, de la venue d'une mission japonaise en Indochine. L'accueil fait aux personnalités marquantes qui la composent sera cordial, nous n'en doutons pas, et la population entière de la Colonie tiendra à marquer à cette occasion combien lui a été sensible la réception magnifique faite, il y a quelques mois, dans les principales villes du Japon à notre gouverneur général, à sa suite, et aux représentants de notre Commerce.

Il nous sera difficile à coup sûr d'organiser des fêtes comparables à celles données en l'honneur de M. Merlin, quand toutes les classes de la société japonaise, hommes d'État, membres du Parlement et de la haute aristocratie, grands industriels, commerçants et financiers, rivalisèrent de courtoisie et de noble entente des règles de l'hospitalité, en ce Yamato où toutes ces choses prennent d'emblée et comme par une pente naturelle, un caractère charmant de distinction rare et de grâce raffinée. Mais le possible, tout le possible sera fait. Et d'avance, pour notre part, nous adressons nos souhaits de bienvenue à nos hôtes.

Nous avons, dès le premier moment, exprimé dans ce journal notre très vif désir de voir développer, entre le Japon et la colonie, de plus actives relations commerciales. Des modifications au tarif douanier en vigueur ont été demandées ; nous avons estimé qu'elles devaient être examinées avec la plus grande bienveillance et qu'il était *a priori* possible d'arriver à une entente qui, sans nuire aux intérêts légitimes de nos nationaux, permettrait à nos voisins de se substituer à d'autres clients moins désirables. D'aucuns, niant cette possibilité, ont assimilé les efforts à faire à la recherche de la pierre philosophale ! C'est cependant bien moins ardu et décevant. Les accords commerciaux,

nous l'avons dit déjà, n'ont point d'autre base que la maxime ancienne : *do ut des* ¹. Si je cède de mes avantages, j'entends qu'on me cède par réciprocité de ceux qu'on a.

La discussion sur ce thème n'a pas été menée, il est vrai, avec tout le calme désirable. Il est regrettable qu'on ait beaucoup parlé, beaucoup écrit, sans suffisamment savoir, et que les règles de la bonne foi, même élémentaire, n'aient pas toujours été observées. Les autorités japonaises ont eu lieu, certes, de marquer quelque surprise devant certaines attaques, où le souci d'être vrai n'apparaissait guère, où la forme manquait parfois de la plus élémentaire correction. On s'est obstiné, entre autres détail, à parler tarif minimum quand depuis longtemps, il n'en était plus question.

Il est fâcheux d'avoir à noter que, dans ce sens, et par une fatalité assez singulière, le [Comité du commerce et de l'Indochine](#) ait cru devoir se signaler, en nous couvrant d'une assez forte dose de ridicule, aux yeux du moins des personnes peu averties.

Nous avons au Comité du commerce et de l'industrie d'excellents amis, mais on doit la vérité même et surtout à ses amis, et nous nous étonnerons toujours qu'une assemblée composée de gens fort intelligents, en général, puisse, dès qu'elle délibère, émettre avec une si surprenante constance des votes et des vœux trop souvent considérés. C'est avec une peine réelle qu'il nous faut faire une telle constatation, mais, dans cette question de réformes douanières à consentir, le Comité a tout aussi complètement déraillé que lorsqu'il prit naguère position en faveur de la [stabilisation de la piastre](#).

Affirmons-le sans nous lasser : sur ce sujet de la stabilisation, le Comité s'égara d'étrange façon, et, à suivre non pas ses avis, mais ses injonctions menaçantes, allant jusqu'à prétendre soudoyer s'il le fallait une campagne de presse, le gouvernement eut ruiné définitivement la Colonie. Cette vérité ne peut plus être aujourd'hui contestée.

Force nous a été alors de faire taire nos sympathies et de soutenir la thèse opposée, celle de la non stabilisation. L'événement nous a donné raison et l'Indochine se doit de garder un souvenir reconnaissant à la mémoire de deux hommes qui, eux aussi, virent juste à cette occasion, surent garder toute la fermeté requise pour résister à la pression certainement excessive exercée sur eux, et nous avons nommé M. le gouverneur général Maurice Long et monsieur de Kératry.

Il est impossible de lire certain discours récent [d'Octave Homberg] prononcé au Comité du commerce et de l'industrie, sur l'accord commercial japonais, discours publié par la Presse fort malencontreusement, sans éprouver à cette lecture une très vive humiliation.

Personne n'a qualité pour parler ainsi qu'il fut fait alors et comme au nom de la colonie. Ce discours reste une grosse faute, une lourde erreur. Si la situation de l'orateur dans le monde des affaires est, à coup sûr, considérable, ce fait eut dû nous assurer de plus de circonspection dans les propos tenus.

À vrai dire, nous avons lieu de penser de cette dissertation fiévreuse qu'elle ne fut pas destinée par son auteur à la publicité ; elle devait sans doute étaler sa verve autoritaire dans un milieu très clos de gens tenus pour des raisons diverses à applaudir, mais un zèle mal entendu lui fit une réclame qu'on a lieu de regretter. Cet adversaire irréductible du Japon, dont l'avis est « qu'il faut se refuser à faire quoi que ce soit » en faveur du grand pays voisin, est considéré par les gens compétents comme étant l'un des financiers les plus remarquables de notre temps ; c'est en outre un homme dont il faut bien dire qu'il a beaucoup vu ; il a, durant un temps, appartenu au monde diplomatique, il est fort répandu dans le monde tout court, et enfin, nous savons, pour en avoir pu juger personnellement, qu'il a témoigné, par quelques études historiques de mérite, qu'il eut pu avec aisance se faire une place dans les milieux littéraires. De sorte que les propos publiés devaient prendre — venant de lui — une importance. Par

¹ Donnant-donnant.

extraordinaire, ni le diplomate, ni le financier, ni l'homme du monde, ni l'écrivain, n'apparaissent avec relief dans ce rapport ! Fort indigne de son auteur, ce travail, assez long, n'est qu'une diatribe sans aucun fondement, et de bout en bout une lamentable erreur. Boileau jugeant une production poétique de Louis XIV, eut, comme on sait, le courage de dire : « Sire, tout était possible à notre majesté, et même de faire de mauvais vers. » C'est un peu ce qu'on serait tenté de répéter au grand financier. Vitupérant contre tout accord avec le Japon, il a poussé la supériorité jusqu'au point de réussir un très mauvais discours.

Si les hommes d'affaires, les hommes politiques japonais, qui n'ont pas manqué d'avoir connaissance de ce document, se sont étonnés au point de se demander si, par hasard, la bonne foi était bannie de France, la forme excessive de ce travail aura au moins servi M. l'ambassadeur Claudel, bien venu à affirmer du discoureur qu'il eut surtout le tort capital de ne pas se documenter suffisamment.

Et ainsi voyons nous, une fois de plus, ce qu'a de pernicieux l'éloignement puisqu'il peut permettre, même à un homme d'ailleurs si remarquable à tous égards, de se tromper de pareille manière.

Rien ne manque à l'aventure, pas même le côté burlesque. Monsieur Kircher est sévèrement traité dans le factum en question ! Nous n'avons pas mission de défendre notre sympathique directeur général des Douanes, mais nous le voyons on ne peut plus mal récompensé du zèle qui le poussa à une visite à « un homme si riche » afin de lui exposer des vues personnelles sur un futur accord franco-japonais. Les intentions de M. Kircher étaient toutes de conciliation ; il se proposait d'émousser les angles en vue d'une discussion ; il en est bien payé : on le ridiculise sans pitié. Aussi serions-nous tenté de poser la question classique : qu'allait-il faire dans cette galère ?

Car enfin, il faudrait définir un nouveau protocole et fixer ce que peut être administrativement, commercialement et politiquement le rôle du Comité du commerce et de l'industrie. Nous représente-t-il nous Tonkinois ? Nous engage-t-il ? Et quand il lui plaît de traiter tel ou tel de nos voisins de gens très peu scrupuleux, nous apportant un péril mortel, de les qualifier d'envahisseurs et même un peu de pirates, serons-nous solidaires et responsables en bloc de propos aussi inconsidérés et cependant applaudis ?

Le commerce local a ses représentants naturels, élus, dans ses chambres de commerce. Le Comité du commerce et de l'industrie serait-il une super-chambre de commerce ? Il importe de le savoir et de le dire. Nous avons des délégués et un député ; sont-ils contrôlés et dirigés par le Comité du commerce, et notre Administration doit-elle, par ses représentants les plus hauts, les plus qualifiés, et sur sommation, comparaître elle-même à la barre de ce Parlement indochinois dont les membres s'entr'éliisent, se congratulent, s'épaulent sans avoir mandat à cet effet de qui que ce soit, sauf d'eux-mêmes ?

La situation serait plaisante ; elle menace en tout cas d'avoir certains dangers. Le discours dont nous avons parlé fait apparaître avec éclat les inconvénients du laisser-aller.

Des personnages officiellement autorisés auront, bien entendu, dit au Gouvernement japonais qu'à aucun titre, le Comité n'avait qualité pour tenir, par l'un de ses membres, le langage qui fut tenu, langage n'engageant que son auteur, et qu'on peut considérer à trop juste titre pour fort inutile et vainement agressif. Il n'en reste pas moins qu'une apparence, à laquelle on eut le tort de beaucoup trop se prêter, donne au groupement une allure quasi officielle qui constitue, à la bien examiner, une forme distinguée d'anarchie contemporaine.

Répétons-le, on doit la vérité même et surtout à des amis. Pris un à un, ces messieurs sont de fort honnêtes gens ; groupés, et du fait d'une assez longue absence de la Colonie, ils déraillent... La preuve en est faite et contrairement à une affirmation un peu audacieuse, [ce n'est pas de Paris que l'Industrie et le Commerce indochinois ont à être entendus, c'est sur place et s'exprimant par des mandataires légaux, résidant sur les](#)

lieux. On l'a trop souvent affirmé et avec trop de justesse, c'était même devenu comme un lieu commun, on ne gouverne pas de Paris une colonie comme la nôtre, il y faut avoir des mandataires suffisamment autorisés, vivant dans l'atmosphère coloniale et non dans celle des Boulevards.

Il y a enfin un travail d'adaptation et de conciliation qui s'impose et *l'intérêt de la masse des consommateurs indochinois doit de plus en plus entrer en ligne de compte*, autrement que dans l'envoi de discours philanthropiques. Certains privilèges, dès lors qu'ils deviennent excessifs, entraînent une stagnation préjudiciable à tous. C'est nier l'avenir essentiel de la Colonie que de prétendre tenir l'activité commune en étroite tutelle, par des liens exclusifs avec la Métropole, au lieu de lui laisser « dans son milieu » exercer l'activité pour laquelle géographiquement elle est faite et dont il est de l'intérêt véritable de la Métropole elle-même qu'elle puisse user.

Toutes les tentatives actuelles sont, d'ailleurs, artificielles. Des forces contre lesquelles il est inutile de lutter, vouent l'Indochine à ce rôle de « métropole second » en Asie dont successivement ont parlé MM. Sarraut, Long et Merlin.

Le Japon et l'Indochine française, puissances d'ordre au milieu d'éléments singulièrement agités, ont d'abord des intérêts intellectuels et moraux communs dont il se pourrait qu'on eut subitement à assurer la sauvegarde. Les accords commerciaux ne sont que la conséquence rigoureuse des premiers.

Il faut discuter, peser avec soin les termes de ces accords commerciaux, voilà qui est certain, mais il ne faut pas nier la possibilité d'arriver à concilier les intérêts des parties en cause. Ni dupes, ni dupeurs, voilà la formule saine, facile à admettre de part et d'autre. Et il est enfin des sujets qui ne se discutent pas sur la place publique ; il est donc des défis oratoires assez malencontreux qu'un gouvernement n'a pas à relever. À une obstruction radicale, à un refus préalable de tout examen, le gouvernement aurait le devoir de passer outre. On discute des arguments ; on se doit de négliger de pures diatribes.

De cet échange de visites, de cette mission partie de France dont l'arrivée au Japon est prochaine, de la mission que nous attendons ici ces jours-ci, nous espérons la fin de tous les malentendus, une entente profitable à la paix générale et à l'activité commerciale de la colonie.

Nous saluons donc avec infiniment de plaisir et de confiance la Mission japonaise à sa venue au Tonkin et en particulier son chef éminent, le prince Yamagata.

M. D. [Marc Dandolo]

LE JAPON AMI ET ALLIÉ (*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1925)

La mission japonaise, à l'heure où paraîtront ces lignes, sera l'hôte de la ville de Hanoi.

L'occasion nous est ainsi donnée de témoigner combien nous a été sensible l'accueil inoubliable, vraiment grandiose, fait par le Japon au maréchal Joffre, plus tard à notre gouverneur général, enfin à notre triomphant Pelletier d'Oizy². Avec les moyens limités dont nous disposons, nous ne pouvons prétendre à organiser quoi que ce soit qui, même de loin, puisse rappeler la grandeur des réceptions et des fêtes données par nos amis japonais dans les trois occasions que nous rappelons ; il suffira cependant, nous en sommes sûrs, à S.A.I. le prince Yamagata et aux membres de la mission japonaise, de constater la cordialité de notre accueil et combien nous apprécions le très grand honneur que nous vaut leur visite.

² Aviateur.

Le gouvernement impérial japonais, en plaçant à la tête de la mission un prince de la maison souveraine, en choisissant tous les membres de cette mission parmi les plus illustres représentants du monde des affaires et les amis les plus notoires de notre pays, a témoigné d'une délicatesse remarquable, d'un souci de traiter notre Colonie tout entière avec la plus haute faveur. La population a compris et se montre, on ne peut plus sensible à de telles attentions dont elle sent tout ce qu'elles ont d'exceptionnel.

Il est significatif que Son Excellence monsieur l'ambassadeur Claudel ait, lui aussi, tenu à accompagner S.A.I. le prince Yamagata et la mission. Cette démarche accentuerait, s'il était possible, l'importance de la visite et lui donne son plein caractère en confirmant ce que M. le gouverneur général Merlin disait à son retour de son grand voyage au Japon et dans le Nord : « L'Indochine, comme une grande et belle fille de bonne race, vient de faire son entrée dans le monde d'Extrême-Orient ; elle y a été superbement accueillie. »

L'Empire du Soleil Levant, en rendant aujourd'hui avec une aussi magnifique courtoisie à notre jeune colonie la visite qu'il reçut d'elle, atteste la vérité du propos de notre gouverneur général. Le devoir français traditionnel, l'accueil dont nous sommes coutumiers, nous sont aujourd'hui rendus plus agréables encore et nous applaudirons au passage des hôtes illustres que nous envoie Son Altesse impériale le prince régent, au nom du Japon tout entier ami et allié.

Il n'est pas nécessaire de remonter bien haut dans notre histoire pour y constater l'attrait exercé de tout temps sur la France par le Japon. Sans nos désastres de 1870, il paraît vraisemblable que nous eussions occupé au Yamato la situation prise, à notre défaut, par d'autres. C'est nous, et le Japon s'en souvient. qui livrâmes là-bas le premier navire à vapeur ! Nos marins, nos diplomates, nos littérateurs et nos artistes furent, dès la prise de contact, passionnés pour l'admirable pays, dont l'histoire héroïque, dont l'art unique, le culte constant d'un idéal chevaleresque, devaient forcer pour ainsi dire le rapprochement avec nous un jour prochain. Des revers paralysèrent ou dévièrent notre politique extérieure ; des malentendus surgirent, le temps, néanmoins, a fait œuvre salutaire et ce qu'avaient entrevu nos hommes politiques, il y a soixante ou quatre vingt ans, est en voie de réalisation probable.

La guerre a fait du Japon l'un de nos alliés ; mais, plus que la guerre, la paix achèvera l'entente souhaitée.

Les garants principaux de la paix et de l'ordre, en cette partie du monde où nous vivons, sont certainement le Japon et l'Indochine française.

Aux heures où le Japon était engagé dans une grande guerre contre les Russes, il s'est trouvé sans doute plus d'un diplomate de la vieille école pour déplorer ce conflit et penser qu'il eut pu être évité.

Dans ce grand duel où la principale partie intéressée n'apparaissait d'ailleurs pas, nos vœux, en raison de cette circonstance, accompagnaient les Russes mais la valeur japonaise en toute rencontre a forcé notre admiration ! Des auteurs militaires nous ont retracé ce passage du Yalou, les phases de la bataille de Moukden, le siège de Port-Arthur. Partout, la science militaire des généraux nippons comme la valeur de leur soldat, nous apparurent merveilleuses. Entre de tels gens et nous, le moment venu, l'estime devait créer des liens plus forts.

L'évolution militaire, industrielle, économique du Japon tient du prodige. Historiquement, elle est sans exemple. Quand les marins envoyés en 1887 pour livrer au gouvernement mikadonal son premier navire à vapeur assistèrent aux essais qui furent faits alors, ils ne se doutaient pas qu'un peu plus tard, à bien moins de l'intervalle d'une génération, ce pays serait l'une des trois puissances maritimes les plus fortes du monde.

Des observateurs, en matière commerciale, ont objecté aux gens portés à souhaiter des relations plus intenses de trafic avec le Japon, les procédés discutables de certaines maisons. Si l'on traite aujourd'hui de ce sujet avec des gens de bonne foi et compétents, ces souvenirs sont du passé. L'évolution commerciale s'est faite elle aussi,

en quelques années, et ce qui pouvait être allégué, il y a quinze ans, n'est plus exact aujourd'hui. Il faut donc nous connaître les uns et les autres, ne pas nous refuser à lier partie, en un temps surtout où, de l'avis unanime, l'isolement n'est plus possible.

D'ailleurs, les discussions d'affaires ne sont pas du domaine de ces journées de fêtes ; livrons-nous simplement à la satisfaction joyeuse d'accomplir un devoir français, le plus traditionnel et le plus agréable, en accueillant nos hôtes, en faisant de notre mieux pour qu'ils emportent de notre pays le souvenir le meilleur et qu'ils sachent surtout combien nous sommes heureux et fiers de les recevoir.

Sur la porte principale de ses murs d'enceinte, Sienna, la ville douce, aux souvenirs émouvants et délicats, porte gravée à l'adresse de ses visiteurs l'inscription fameuse : « Cor tibi Sena pandit » : Sienna vous ouvre son cuir.

C'est ainsi que l'Indochine, avec une cordialité complète, ouvre elle aussi ses portes à la Mission japonaise.

M. D. [Marc Dandolo]

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE

L'arrivée à Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1925)

Mardi matin, à 9 heures, eut lieu l'arrivée de l'*Amboise* à bord duquel se trouvaient S.A.I. le prince Yamagata, les membres de la mission japonaise et son S.E. M. Claudel, ambassadeur de France à Tokyo.

Aux appointements on remarquait : M. Damiens, administrateur en chef des colonies ; M. Delamarre ³, inspecteur des affaires politiques au Tonkin ; M. l'administrateur Dupuch, chef du service de la presse au gouvernement général ; le docteur Forest, délégué du Tonkin [au conseil supérieur des colonies] ; M. Paquin, maire de la ville de Haïphong ; M. l'administrateur Virgitti, chef du secrétariat de la mairie ; MM. Fauvel et Fieschi, conseillers municipaux ; M. Porcher, président de la chambre de commerce ; M. Landry, receveur des Postes ; M. Léandri, commissaire spécial de la Sûreté, M. Helbert, commissaire central ; les membres de la Presse, etc., etc.

La colonie japonaise au complet entourait le consul du Japon et le personnel du consulat. À 9 heures 45, l'échelle de la coupée fut abaissée ; toutes les personnes présentes montèrent à bord et se dirigèrent vers le salon de musique où S.A.I. le prince Yamagata, S.E. M. Claudel et les membres de la Mission reçurent les envoyés de M. le gouverneur général et de chef du Protectorat.

MM. Damiens et Delamarre souhaitèrent la bienvenue au prince, auquel fut remis une lettre de M. le gouverneur général.

M. Paquin, au nom de la ville et de la municipalité de Haïphong, souhaits la bienvenue à nos hôtes.

Cette réception fut empreinte de la plus grande cordialité.

Le consul japonais, M. Mori, présenta ensuite au Prince les fonctionnaires du consulat, et les membres de la colonie japonaise, qui, tous, s'inclinèrent profondément devant l'envoyé de leur pays. À 10 h. 15, la Mission gagna en automobile la résidence-mairie où une réception intime était organisée.

À 11 heures 30, dans les salons de l'Hôtel du Commerce, un déjeuner fut servi à la Mission qui embarqua pour Hanoï par train spécial à 1 h. 30.

De nombreux films furent pris à l'arrivée par des photographes japonais accompagnant la Mission.

³ Émile Delamarre (1878-1956) : futur [inspecteur général du Travail](#).

Le mission japonaise a quitté Haïphong par train spécial, à 13 h. 20. Dès 13 heures, de nombreuses personnes se trouvaient à la gare, ainsi qu'une grande partie des membres de la colonie japonaise ; presque tous les membres de la mission étaient arrivés également. Les cinématographistes étaient aussi à leur poste. La gare était pavoisée aux couleurs franco-japonaises et un salon d'attente décoré de plantes vertes avait été préparé pour la circonstance par M. Sarrazy, jardinier chef de la ville.

La train, composé de wagons-salon et de voitures de 1^{re} classe, attendait les membres de la mission et les fonctionnaires qui devaient les accompagner à Hanoï. La locomotive était pavoisée de drapeaux des deux nations.

À 13 h 10, le prince Yamagata, chef de la mission, arriva en automobile, accompagné de M. Paquin, puis il se rendit sur le quai où il causa aimablement avec quelques personnes et l'heure du départ étant arrivée, tous les membres de la mission s'embarquèrent, ainsi que M. Claudel, ambassadeur ; MM. Damiens, Dupuch, Delamarre, le commandant Jeanbrau, M. Mori, consul du Japon, et M. Lyons, inspecteur de la Sûreté, puis le-train partit. Comme le matin, à l'arrivés de l'*Amboise*, un service d'ordre impeccable, quoique discret, avait été organisé et tout se passa sans le moindre incident.

La mission sera de retour à Haïphong samedi prochain où elle assistera à un déjeuner offert par la municipalité à l'hôtel du Commerce.

L'arrivée à Hanoï

Le train spécial dans lequel avaient pris place S.A.I. le prince Yamagata ; S.E. M. Claudel, ambassadeur de France à Tokyo ; M. S. Saburi, directeur des Affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères ; M. C. Miyakoshi, secrétaire au ministère des Affaires étrangères, M. S. Matsushima, secrétaire au ministère des Affaires étrangères ; M.S. Nakase, secrétaire au Gouvernement de Formose ; M. Nomura, docteur ; M. Goda, attaché ; le vicomte S. Motono, secrétaire traducteur au ministère des Affaires étrangères ; M. J. Tomoda, attaché d'ambassade ; M. S. Matsuoka, attaché au ministère des Affaires étrangères ; MM. Kuriyama, expert au ministère des Finances ; major Machifiri ; capitaine de corvette Kajiki ; M. H. Uté ; expert au ministère de l'Agriculture et du Commerce, tous fonctionnaires du gouvernement.

MM. Matsuki, Makita, Matauoko, Matsuoka, le Dr. Sato, médecin expert à l'Institut des maladies contagieuses, spécialiste des maladies tropicales ; Okano, Dr ès sciences, ingénieur des Travaux publics, Kimura, agronome ; Corai, écrivain, membres de la Société des Amis de l'Indochine, est entré en gare à 16 h. 45.

Un salon coquettement aménagé reçut nos hôtes aussitôt leur descente du train et les présentations ayant eu lieu, M. l'administrateur Eckert, résident-maire, salua en ces termes S.A.I. le prince Yamagata et MM. les membres de la Mission.

.....

BANZAÏ !

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1925)

Hier soir, les premiers « banzaï » ont retenti à Hanoï. Ils n'étaient pas exclusivement officiels, ils n'étaient pas de pure forme ou de simple tradition courtoise. Des Français réunis autour de la Mission japonaise, et qui venaient d'entendre le discours si précis de monsieur Saburi, ont senti tout d'un coup le néant de certaines préventions et, gagnés par l'un de ces courants qu'on voit naître en tant de cas au sein de certaines assemblées quand des questions de réelle importance nationale sont en cause, ils ont mis une sincérité manifeste à acclamer leurs nobles hôtes.

La balance, hier soir, a penché du bon côté : la cause de l'entente franco-japonaise est désormais entendue en Indochine. Ce résultat, nous l'avions toujours espéré, mais il est juste de le dire s'il s'est manifesté à l'issue du banquet offert par les corps élus, le mérite en revient à monsieur Saburi et aux paroles si parfaitement mesurées, si sages, que ce négociateur d'une si remarquable distinction sut prononcer.

M. Grawitz, président de la chambre de commerce, venait, au nom des assemblées commerciales et agricoles, de faire entendre des paroles pleines d'à-propos et de confiance ; M. le directeur des Affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères de Tokyo se leva et répondit.

Nous reproduisons ce discours. Il est une réplique à toutes les objections, d'ailleurs assez peu sérieusement motivées, qui furent faites à l'accord commercial en discussion. Les adversaires de cet accord y puiseront tout l'apaisement désirable. C'est la première phase d'une victoire économique certaine que M. Saburi vient ainsi de gagner par la netteté de son exposé et, encore une fois, car ce mot convient avant tout autre, par sa haute sagesse.

Ces quelques paroles prononcées avec calme, en donnant à chaque déclaration sa pleine valeur, dans une évidente volonté démontrer les engagements de principes les plus fermes, prend pour nous l'importance d'un document historique. Dans les milieux gouvernementaux de la Métropole, comme dans nos grandes assemblées commerciales et indus trilles, ces paroles auront le plus grand effet.

Des esprits prompts aux alarmes et aux jugements aussi sommaires que rapides, en auront été pour leurs frais ; le danger qu'on s'évertuait à nous signaler n'existe pas ; nul n'a songé à le faire naître, et nous voyons, par contre, et en pleine lumière, les avantages de la situation dont nous devons bénéficier. Ne doutons pas du revirement de l'opinion. Etre irréductible serait aujourd'hui difficile. Le Japon ne nous demande rien que nous ne puissions lui accorder.

Monsieur le gouverneur Martial Merlin a lieu d'être satisfait. Les deux discours antérieurs prononcés par lui au palais de l'avenue Puginier ont certainement frappé ceux qui les entendirent ou les lurent, par une franchise impressionnante et une belle hauteur de vues. Monsieur Merlin a parlé en homme convaincu d'avoir accompli un devoir essentiel de sa fonction dans une circonstance d'un intérêt capital et nous imaginons combien il a pu apprécier le langage magistral de M. Saburi qui lui donnait si pleinement raison sur tous les points.

Nous savons avec quelle persévérance et quel souci des intérêts français, monsieur l'ambassadeur Claudel s'est fait le bon ouvrier de l'œuvre actuelle. La soirée d'hier a dû lui être, à lui aussi, particulièrement agréable et quand, se levant après tous les discours échangés, il a proposé à l'assistance les trois acclamations, les banzaï traditionnels, nous avons pu comprendre sa satisfaction.

Son Excellence le prince Yamagata parle avec une cordialité charmante et trouva pour nous rendre en français son aimable discours, un traducteur d'une distinction parfaite s'exprimant avec une correction rare.

Monsieur Matsouki dit les sentiments du Japon à l'égard de notre Colonie et la tâche que se sont donnée dans l'Empire du Soleil Levant, les Amis de l'Indochine qu'il préside.

Banzaï ! Banzaï ! Banzaï !

Quand, après les acclamations provoquées par M. l'ambassadeur Claudel, Son Excellence le Prince Yamagata se leva pour les pousser à son tour, l'assistance remarqua dans la voix et l'attitude du prince une sincérité, une cordialité manifestes.

Et à surprendre cette sympathie qui se propageait et s'affirmait, plus d'un dans l'assistance pensait à ce « trésor de la paix » dont avait parlé M. Saburi.

Nous ne pensons pas qu'il y ait au monde pays qui aient plus sacrifié à ce « trésor de la paix » que le Japon et la France. Voilà une vérité qu'il faut proclamer ! Des occasions d'amertume sont nées de nombre d'événements récents. Le Japon et la France ont en pour les subir un égal stoïcisme, une égale dignité. On a dit que les grands samourais

étaient frères de nos chevaliers; les grands marins, les grands soldats du Japon moderne sont frères des combattants des deux Marne, de l'Yser et de Verdun.

Et dans cette salle improvisée, où les murs disparaissaient sous de hâtives peintures brossées pour un humble décor représentant le Petit Trianon, peut-être des imaginations d'artistes se disaient-elles, et avec tant de raison, que jamais encore peuple mieux que le japonais et le français n'entendit l'art suivant l'adage antique — *homo additus naturæ* — sous une forme qui exprime « la douceur de vivre », l'entente des ensembles harmonisant le paysage aux belles lignes architecturales, et pour atteindre à des œuvres de souveraine noblesse.

Nikko, Nara, Versailles ! Que cela est différent... Eh ! sans doute, mais que cela est proche aussi par une même entente d'un idéal de beauté, d'une noblesse humaine...

Quand deux peuples d'affinités naturelles si marquées se trouvent rapprochés par des circonstances politiques, leur entente est faite.

Banzaï !

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE

Les corps élus fêtent brillamment le passage de la mission économique japonaise dans la capitale de l'Indochine

Au cœur de Hanoï, c'était fête hier soir et grande fête car les corps élus de la ville — chambre de commerce, chambre d'agriculture du Tonkin et du Nord-Annam, conseil municipal — avaient tenu à recevoir dignement nos hôtes et amis japonais et à les mettre en contact, dans un décor des plus agréables et des plus brillants, avec les personnalités marquantes du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la presse, du barreau.

Le [Grand Hôtel Métropole](#), qui avait l'honneur de recevoir aussi haute et nombreuse assemblée, accueillit avec empressement ses cent cinquante invités qui, sur le coup de 8 heures, s'assirent autour d'une table luxueusement dressée, garnie de fleurs de saison, tandis qu'un éclairage électrique savant (lardait ses lumières sur une salle de banquet comme on a certainement peu l'habitude d'en voir.

À ce banquet assistaient : S.A.I. le prince Yamagata, Isaburo, envoyé spécial, chef de la Mission japonaise ; S.E. M. Claudel, ambassadeur de France à Tokyo ; S.E. M. Martial Merlin, gouverneur général de l'Indochine ; M. Saburi Sadeo, directeur des Affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères ; M. Matsuki Han Tchlro, directeur de la Société des Amis de l'Indochine ; MM. Makita Tomaki ; le baron Matsuoka, Kinpei ; Matsuoka, Ishin Tchiro ; MM. Okano Naboru, docteur ès sciences, ingénieur des Travaux publics ; Kuriyama, inspecteur des Douanes, Nakese, Sotano, secrétaire du gouvernement général de Formose ; Kajekl, Tomotana, capitaine de corvette de la Marine japonaise ; Kachijiri, Kasumoto, commandant d'artillerie de l'Armée japonaise ; Miyakoshi, Chibata et Matsushima, Shikao, secrétaires au ministère des Affaires étrangères ; Ute, Kantaro, ingénieur du Commerce et de l'Agriculture, le vicomte Motono, Saliehi, secrétaire traducteur au ministère des Affaires étrangères ; Tomoda. Joro, attaché d'ambassade ; le docteur Nomura. Kazo, médecin ; Gorai, Kinzo, écrivain ; Kimoura, Shuzo, agronome ; le docteur Sato, Hidezo, médecin expert à l'institut de médecine ; Tannezo Tajlma, secrétaire particulier de M. Taisu ; M. Teichiro Kawarabayashi, directeur adjoint du Coal Department, sous-directeur de la succursale d'Osaka de la maison de Mitsui ; Chushiro Sakurazawa, directeur de la succursale de Kobé de la maison Mitsubishi, Kiyoshi Oda, directeur de la raffinerie de Miike de la maison de Mitsui, secrétaire particulier de M. Makita ; Tasuka Saioguchi, représentant de la maison de Suzuki ; Seishu Yokoyama, représentant de la maison de Mitsui à

Haïphong ; Seigo Naka, secrétaire particulier de M. Matsuoka, Ushitaro Kazari, secrétaire de la Société des Amis de l'Indochine, Tociro Ono, secrétaire particulier du baron Matsuoka ; Tanabe, directeur de la succursale de Saïgon de la Yokohama Spécie Bank ; Asaijiro Itoi, attaché de la Société ; Sadatomo Suzuki, attaché de la Société ; Goda, secrétaire particulier du Prince ; Naka Jima, attaché commercial à Singapore ; Bazin, représentant de la Société franco-japonaise ; Shiro Machirada, correspondant du journal « Tokio Asahi Shimbun » ; Takeo Ahara, correspondant du journal « Osaka Manichi Shimbun » ; Yoshimana Nague, correspondant du journal « Jijihimpo » ; MM. Robin, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine ; Krautheimer, résident supérieur par intérim au Tonkin ; Kair, inspecteur général des colonies ; le général Andlauer, général de division, commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine ; Borel, directeur par intérim des Douanes et Régies de l'Indochine ; le commandant Jeanbrau, directeur des Affaires politiques et de la Sûreté générale ; M. de Monpezat, délégué de l'Annam au Conseil supérieur des colonies ; Lochard, directeur des Affaires économiques de l'Indochine ; le docteur Forest*, délégué du Tonkin au Conseil supérieur des colonies ; Yvon, directeur des bureaux de la résidence supérieure au Tonkin ; Normandin, ingénieur en chef de la circonscription territoriale du Tonkin ; Bary, chef de cabinet de M. le résident supérieur au Tonkin ; Norès, directeur du Contrôle financier ; Hilaire, directeur de la Compagnie du Yunnan ; Mori, consul du Japon au Tonkin ; Tissot, résident supérieur honoraire ; Szymanski, directeur de la Banque de l'Indochine à Hanoï ; Dupéron, directeur de la Société française de gérance de la Banque industrielle de Chine à Hanoï ; Le Fol, directeur du cabinet du gouverneur général ; le capitaine Bernard, officier d'ordonnance de M. le gouverneur général ; Delamarre, inspecteur des affaires politiques et administratives du Tonkin ; Damiens, directeur adjoint du cabinet du gouverneur général ; Géhin, administrateur au gouvernement général ; Bourgoïn, inspecteur des Douanes et Régies ; Chauvin, inspecteur des Douanes et Régies ; Dandolo, directeur de l'*Avenir du Tonkin* ; Blanc, pharmacien à Hanoï ; Lagisquet père, architecte à Hanoï ; Boyer, administrateur délégué de la Société française de transports à Hanoï ; de Villeroy, planteur à Son-Côt, par Phu-Da-Phuc ; Passignat, négociant à Hanoï ; Ridet, négociant à Hanoï ; Rozier, directeur de la maison F. Sauvage à Hanoï ; Rupplinger, directeur de la maison Charrière, Dufourg Garriguenc et Cie à Hanoï ; Schiffer, directeur général de la Société indochinoise d'électricité à Hanoï ; Taupin, imprimeur à Hanoï ; Besnard, administrateur délégué de la Société anonyme « La Gomme Laque J.B. » à Thai-Ha-Ap (Hadong) ; Bona, avocat défenseur à Hanoï ; Mandrette, avocat-défenseur à Hanoï ; David, ingénieur chef de la voirie de Hanoï ; Sabrier, architecte des bâtiments ; Koch, chef de bureau de l'état-civil à la mairie ; Bonnal, inspecteur principal de la garde indigène à Hanoï ; Piglowski, directeur de l'« Indépendance tonkinoise » ; Cucherousset, directeur de l'« Éveil économique » ; Picard, directeur du « Moniteur d'Indochine » ; Le Gac, directeur du « Courrier d'Haïphong » ; Nguyễn-van-Vinh, directeur du « Trung-bac-tan-van » ; Madu-Lân, directeur du « Thuc-nghlêp dân hao » ; Pham-Quinh, directeur du « Nam-phong-Hao » ; Mansohn, avocat-défenseur à Hanoï ; Ferreira, propriétaire de l'Hôtel de la Paix ; Boulinier, directeur général de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine ; Bernhard, directeur de la Société française des distilleries de l'Indochine* à Hanoï ; Aviat, entrepreneur à Hanoï ; Domart, pharmacien ; Demange, négociant à Hanoï ; Dibon, directeur des Grands Magasins réunis à Hanoï ; Bazin, conseiller du commerce extérieur ; Guillot, directeur de la maison Guioneaud frères à Hanoï ; Hommel, administrateur délégué de la Société anonyme Brasserie Hommel à Hanoï ; Lyard, Compagnie d'exportation d'Extrême-Orient à Hanoï ; Deseille, administrateur délégué de l'Imprimerie d'Extrême-Orient ; Grawitz, président, de la chambre de commerce à Hanoï ; Perroud, vice-président ; Demolle, secrétaire ; J. Larrivé, trésorier ; S. Anziani, Barry, Bellonnet, Chabot, Delaye, Ducamp, Gravereaud, Le Bougnec, Adolphe Levée, de Louvencourt, Luzet, membres français de cette compagnie ; Lê-

thuân-Khoat, Nguyễn-huy-Hol, Son-xuân-Hoan, membres annamites ; M. Nervo, secrétaire archiviste de la chambre de commerce ; Morellon et Veyrenc, membres correspondants de la chambre de commerce de Hanoï ; P. Dubosq, juge consulaire ; Émile Leconte, président p.i. de la chambre d'agriculture du Tonkin et du Nord-Annam : Louis Bonnafont, Sarthé, membres français ; S. E. le tông-dôc Trân-van-Thông, membre annamite, M. le commandant Révérony, secrétaire-trésorier de cette compagnie ; MM. Eckert, administrateur-maire, résident-maire de Hanoï ; Sicard, premier adjoint ; Thibault, Michelot, le Dr Loubet, Ng.-huu-Tuân, Dô-Thân, conseillers municipaux.

Le banquet, qui dura de 8 h. à 10 h. 30, fut empreint de la plus grande cordialité et les conversations soutenues avec nos hôtes et amis permirent de remarquer au milieu de quelle élite on se trouvait.

À l'heure des toasts, nombreux furent les discours prononcés.

M. Ch. Grawitz, président de la chambre de commerce de Hanoï, se leva le premier.

Discours de M. Grawitz

.....
Et pour terminer, S.E. M. Claudel, notre ambassadeur à Tokio, sut trouver les paroles qui firent éclater l'enthousiasme de nos hôtes et amis, enthousiasme qui se traduit, aussitôt que l'orateur eut fini par des « banzaï », « banzaï » répétés et frénétiques. Il était près de 10 h. 30 quand la mission japonaise fut priée de quitter le Grand Hôtel Métropole pour se rendre boulevard Francis-Garnier, dans les salons de la Philharmonique où, pour finir cette belle et mémorable journée, les corps élus qui venaient de si bien recevoir la mission, tenaient à la présenter à la société hanoïenne.

Sur le parcours, la ville s'était mise en frais, le pagodon du Petit Lac jetait aux reflets des eaux les éclats de la ceinture bleue dont on l'avait paré ; le coup d'œil par cette belle soirée de clair de lune était délicieux.

Que dire de cette fête, sinon qu'elle fut grandiose, rehaussée par la présence de nos hôtes, par la présence de S.E. M. le gouverneur général et de madame Merlin, dames et jeunes filles avaient rivalisé d'élégance et sous les flots de lumière, dans une fraîche et pimpante décoration, les danses se succédèrent aux accords d'un orchestre de choix.

Un buffet immense était, en une disposition savante et du meilleur goût, sous les enseignes fraternellement réunies ce soir-là de la Brasserie du coq d'or, d'Hanoï Hôtel, de l'Hôtel de la Paix et de l'Hôtel Terminus tout ce que pouvaient rêver gourmets et gourmands.

Ce fut parfait.

S.A.I. le prince Yamagata,
S.E. l'ambassadeur Paul Claudel
et la mission japonaise
à l'École française d'Extrême-Orient

Le prince Yamagata, accompagné de M. Paul Claudel et suivi des membres de la mission économique japonaise, a visité mercredi 4 février, de 14 h. 30 à 16 h. 30, la bibliothèque et le musée de l'École française d'Extrême-Orient.

Les visiteurs ont été reçus à l'entrée de la bibliothèque par M. Louis Finot, directeur, et par les membres de l'école présents à Hanoï. Après avoir adressé quelques paroles de bienvenue à nos hôtes, M. Finot exposa en quelques mots les raisons qui rendirent nécessaires en 1898 la fondation de l'École française d'Extrême-Orient et les résultats scientifiques qui se dégagent des travaux publiés par elle ou sous son patronage, pendant un quart de siècle, sur l'archéologie, l'art et l'ethnographie indochinoises, sur les pays annamites, le Champa, le Cambodge, le Laos, le Siam, la péninsule Malaise, la Birmanie, l'Insulinde, l'Inde, le Thibet, la Chine, l'Asie centrale et le Japon. Au cours de

la visite de la bibliothèque qui eut ensuite lieu, les membres de l'École française d'Extrême-Orient firent admirer quelques vieux manuscrits japonais et chinois, des peintures, des estampes, toute une série d'anciens xylographes et plusieurs catalogues illustrés des plus belles collections artistiques japonaises et coréennes.

À 15 h. 15, la mission quitta la bibliothèque pour se rendre au musée de l'École, rue Maréchal-Gallieni. Le directeur et les membres de l'École s'efforcèrent de donner aux visiteurs une idée d'ensemble des séries d'objets d'art et d'archéologie conservés au musée, L'attention des membres de la mission fut attirée en particulier par les plus belles pièces chinoises et par l'importante collection de maisons et d'objets de terre cuite qui provient des travaux de fouilles exécutés dans quelques tombeaux chinois anciens du Tonkin. Enfin, nos hôtes s'intéressèrent aussi à la collection japonaise et surtout à certaines pièces de cette collection comme la fameuse garde de sabre japonaise datant du XVI^e siècle et trouvée à Angkor, qui témoignent de l'activité déjà ancienne des relations entre le Japon et les pays qui forment aujourd'hui l'Indochine française.

Au village de Yên-so

Jeudi après-midi, la mission japonaise a visité le village de Yên-so. Le gouverneur général et M. l'ambassadeur Claudel accompagnaient le prince Yamagata et les membres de la Mission qui furent reçus par M. Krautheimer, résident supérieur du Tonkin, MM. l'administrateur Lachaud et S.E. M. le tông-dôc Hoang-Trong-Phu.

Après avoir admiré le défilé, étincelant sous le soleil, des étendards et parasols et les costumes pittoresque des mandarins, le gouverneur général et ses invités se rendirent par les chaussées dallées à la mairie où le résident supérieur et l'administrateur Lachaud expliquèrent aux visiteurs le fonctionnement des divers rouages de la commune, telle qu'elle a été organisée récemment. Ils visitèrent ensuite les ateliers de petits artisans et s'intéressèrent tout spécialement à la fabrication des dentelles.

Un thé fut ensuite servi par de gracieuses fillettes annamites aux invités de la commune. Assistèrent à ce thé : le prince Yamagata et les membres de la mission ; le gouverneur général et M^{me} Merlin, M^{me} Robin, M^{me} et M. le résident supérieur au Tonkin Krautheimer, M. l'administrateur et M^{me} Lachaud, M^{me} Le Fol, le commandant et M^{me} Jeanbrau, M. l'inspecteur des Affaires politiques au Tonkin et M^{me} Delamarre, M. l'administrateur Wintrebert, M^{me} Jeanton, M. le lieutenant et M^{me} Bon, S.E.. Hoang-trong-Phu et M^{me} Hoang trong Phu et les mandarins de la province. Le Prince et sa suite admirèrent les lays, qui furent faits pendant le thé et se retirèrent en exprimant leurs remerciements pour la visite agréable et instructive qu'ils venaient de faire à la commune de Yên-So.

Un déjeuner de soixante couverts à la résidence supérieure

Comme nous l'avons annoncé hier en donnant le nom des convives, M. le résident supérieur au Tonkin a offert vendredi matin un déjeuner de soixante couverts.

Au dessert, M. le résident supérieur a prononcé le discours suivant :

.....

Un déjeuner de cent couverts

La mission économique japonaise offrira lundi prochain au Grand Hôtel Métropole un banquet de cent couverts auquel seront conviées la plupart des personnalités qui assistaient hier soir au banquet qui lui a été offert par les corps élus.

La mission japonaise à Saïgon et à Phnom-Penh

La mission japonaise arrivera le dix-sept février à Saïgon et se rendra au Cambodge le vingt et un au matin. La mission sera de retour à Saïgon pour s'embarquer sur le *Compiègne* le vingt-cinq courant.

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1925)

Réception à la résidence supérieure

Répondant sa discours prononcé par M. le résident supérieur p.i. Krautheimer à la fin du déjeuner offert vendredi par ce haut fonctionnaire à la mission japonaise, le prince Yamagata a prononcé les paroles suivantes :

.....

Visite de Son Excellence le prince Yamagata au [domaine du mont Bavi](#)

Vendredi soir, vers quatre heures, Son Excellence le prince Yamagata, sa suite, un bon nombre de membres de la Mission japonaise, parmi lesquels nous avons eu plaisir à saluer monsieur Matsouki, président des Amis de l'Indochine, se sont rendus sur la plantation de café de monsieur Marius Borel, au mont Bavi.

Ces messieurs, accompagnés de monsieur le résident supérieur Krautheimer, de monsieur Delamarre, inspecteur des Affaires politique au Tonkin, de monsieur Wintrebert, résident de Sontay, et de monsieur Eckert, résident-maire de Hanoï, ainsi que de monsieur Émile Leconte, président de la chambre d'agriculture, ont été reçus à leur arrivée sur le domaine par monsieur Guidon-Lavallée ⁴, fondé de pouvoirs de M. Borel, monsieur Arnaud, directeur de l'exploitation, et tout le personnel.

La visite des bâtiments agricoles eut lieu presque aussitôt ; étables, bergerie, où de superbes animaux furent présentés, retinrent l'attention, puis Son Excellence, la mission et le cortège officiel admirèrent la très belle usine de préparation et de séchages du café, où tout est actionné à la vapeur avec production de l'énergie électrique nécessaire à l'éclairage et à la ventilation.

Après une promenade de quelques instants dans la plantation, dont chacun admira la parfaite tenue, toute l'assistance se trouva réunie dans les vastes salles de l'habitation de M. Borel où madame Arnaud, avec une bonne grâce charmante, accueillit les visiteurs.

Monsieur Guidon-Lavallée convia Son Excellence le prince Yamagata et les personnalités présentes et les autorités annamites provinciales à vider une coupe de champagne et salua Son Excellence dans les termes suivants que nous sommes heureux de pouvoir retraduire :

Excellence,
Messieurs les membres de la Mission,
Monsieur le résident supérieur,
Messieurs,

Je suis vraiment confus mais fort heureux en même temps de vous faire les honneurs de ce beau domaine. Monsieur Marius Borel, qui l'a créé, est actuellement en France, et regrettera vivement de n'avoir pas été là pour vous recevoir.

Cette plantation a été entreprise par lui en 1913 et l'on peut dire que déjà, depuis de longues années, M. Borel s'était fait l'éducateur des colons tonkinois en matière de café. Si nous avons eu le plaisir de vous garder plus longtemps, il vous aurait été possible de visiter, dans une autre région du Tonkin, les premières plantations créées par le même propriétaire, assisté de son frère aîné et de son cadet, qui possède un domaine aussi beau que celui-ci avec des prairies comparables à celles de France.

⁴ Richard Guidon-Lavallée : fondateur en octobre 1925 de la Société agricole et forestière de Yên-My. Voir [encadré](#).

Dans cette même région, d'autres plantations encore, celles de monsieur Leconte et de M. le marquis de Salins, sont une véritable parure pour notre Colonie. Non loin d'ici, la Société Ellies Mathée et Cie, fait prospérer la culture de six cent mille pieds de caféiers et nous avons, au Tonkin seulement, plus de deux millions de ces arbustes en plein rapport.

Je tiens à vous signaler un détail qui retiendra, je crois, toute votre attention. M. Borel a sur son domaine quelques employés de nationalité japonaise et je dois rendre justice à ces messieurs en disant d'eux qu'ils donnent toute satisfaction par leur excellent esprit et leur amour du travail. C'est dire que, sur ce domaine agricole, se pratique depuis longtemps, à la satisfaction commune, cette entente franco-japonaise qu'il y a lieu d'espérer si féconde dans toutes les occasions où nous la verrons s'exercer.

Messieurs, je n'oserai vous retenir plus longtemps ; je lève donc mon verre en l'honneur de Son Altesse Impériale le prince régent, en l'honneur de la famille impériale et il m'est agréable particulièrement de porter la santé de Son Excellence, les vôtres, messieurs les membres de la mission.

.....
Des films nombreux ont été pris ; les opérateurs cinégraphistes opérèrent à loisir, mais sans aucune gênante indiscretion.

Réception au gouvernement général

Vendredi soir, une réception était donnée en l'honneur de la Mission japonaise, au palais du gouvernement général.

Le façade du palais et la porte d'entrée avaient été illuminées. De la porte au jardin jusqu'à la porte Chinoise, une banderole d'ampoules électriques suspendue aux arbres jetait une lumière gaie sur tout le parcours des invités.

Sept cents personnes avaient été conviées à venir fêter nos hôtes. Près de six cents avaient répondu à l'invitation du gouverneur général et de madame Merlin. De neuf heures et demi à onze heures, les danses se succédèrent avec entrain, interrompues par des visites au buffet, pendant que les membres de la mission japonaise s'entretenaient familièrement avec les personnalités françaises venues assister à la fête.

Réception à Haïphong

La Mission économique et S.E. M. Claudel sont partis samedi matin à 9 h. 30 en automobile pour Haïphong.

Le conseil municipal et la chambre de commerce de cette ville leur ont offert ce même jour, à 12 heures, un déjeuner au grand hôtel du Commerce.

Assistaient à ce déjeuner S.E. M. Claudel, ambassadeur de France au Japon ; M. l'administrateur Delamarre, inspecteur des affaires politiques au Tonkin ; MM. Porchet, président de la chambre de commerce ; l'administrateur Broni, résident de Quang-Yên ; Paquin, maire p. i. de la ville de Haïphong ; le docteur Forest, délégué du Tonkin ; Borel, directeur p. i. des Douanes ; le commandant Chareun, directeur de l'Union commerciale indochinoise et africaine ; Gicqueaux, consul d'Angleterre. directeur de la maison Denis frères d'Indochine ; Lépine, directeur de la maison Charrière Dufourg Garriguenc et Cie ; Barondeau⁵, ingénieur ; M. Ratinet, directeur de la maison Descours et Cabaud ; Guérin, industriel ; Coupard, pharmacien ; Le Gac, directeur du *Courrier d'Haïphong* ; Fauvel ; Nam-Sinh ; Sen, Sy-ky, conseillers municipaux ; l'administrateur Virgitti, chef du secrétariat de la mairie de Haïphong ; Girodolle, Godelu, Fieschi, membres de la chambre de commerce ; Ng.-xuan-Dat, Bach-Thai-Buoi, Pham-duc-Minh ; Tarnaud, secrétaire archiviste de la chambre de commerce.

Au dessert, M. Paquin, résident-maire p. i., souhaita la bienvenue en ces termes à nos hôtes :

⁵ Georges Barondeau : ancien directeur de la Société minière du Tonkin. Voir [encadré](#).

.....
À l'issue du déjeuner, la mission a visité la cimenterie, la S. I.C.E.O., et les docks de la chambre de commerce.

Ce soir, dîner intime, puis départ pour Hongay. Des chaloupes ont été mises à la disposition de nos hôtes tandis que des autos sont parties directement pour Hongay afin de conduire les visiteurs jusqu'à Campha.

La Mission retiendra à Hanoï lundi prochain,

Un grand dîner à Métropole

S.A.I. le prince Yamagata offrira, lundi prochain 9 février, dans les salons de l'hôtel Métropole, un grand dîner.

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE À HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 9 février 1925)

.....
Puis, l'heure s'avançant, tout le monde quitta la table et les membres de la mission montèrent en automobile, accompagnés de M. Paquin, de MM. Forest, Godelu, Léandri, commissaire spécial de la Sûreté, Helbert, commissaire de police, et se rendirent à la [Cimenterie](#) où ils furent reçus par M. Chenu, directeur général qui, encore fatigué à la suite d'une sérieuse attaque de grippe, s'excuse de ne pouvoir accompagner les visiteurs et prie M. Barthas, ingénieur, de faire visiter la cimenterie à la Mission japonaise. MM. Le Boterf et Monnin, qui appartiennent au personnel de l'usine, accompagnaient également et donnaient toutes les explications utiles, car les membres de la mission s'intéressaient à tout.

Malheureusement, une usine comme la cimenterie ne peut être visitée en peu de temps. Il fallut donc se contenter de voir le plus important, et grosso modo.

Nos hôtes japonais ne purent s'empêcher d'admirer l'ordre qui règne dans cette belle usine et la grandeur des travaux exécutés, ainsi que l'importance que prend la cimenterie dont les produits ont une renommée méritée dans tout l'Extrême-Orient.

Ce qui parut intéresser le plus les membres de la mission, ce fut la scierie et la tonnellerie, où des barils à ciment furent fabriqués sous leurs yeux avec une rapidité étonnante.

À 16 h., la visite était terminée, mais tout le monde était couvert de poussière de ciment. Certains membres de la mission avaient eu le soin de se recouvrir la bouche de leur mouchoir ; M. le capitaine de corvette Kajiki avait un petit masque spécial contre les poussières, mais peu après, par courtoisie sans doute, voyant qu'aucun des visiteurs français n'était protégé, il fit comme tout le monde. À vrai dire, il ne doit pas être bien sain pour les poumons de vivre au milieu de cette poussière sans être protégé.

Comme il était déjà seize heures, la Mission japonaise quitta la cimenterie, puis, accompagnée des personnalités déjà nommées plus haut, elle se dirigea vers l'usine de la [S. I. C. E. O.](#)

M. Filuzeau, directeur de l'usine, attendait les visiteurs qu'il entra dans une salle et leur donna quelques renseignements sur l'usine de produits chimiques, sa construction, sa mise en marche, ainsi que les détails sur la fabrication de la soude, de l'acide chlorhydrique et autres produits par l'électrolyse du sel marin. M. Filuzeau fit l'historique des débuts de l'usine, du but pour lequel elle avait été édifée et, parlant de la lutte pour la conquête d'une clientèle, cita la leçon d'énergie, de patience au travail montrée par la nation japonaise qui était un exemple admirable. Et bien que l'usine soit en concurrence sur les marchés d'Extrême-Orient avec les produits similaires japonais, la

lutte courtoise ne peut engendrer des froissements mais au contraire le respect et l'admiration pour les efforts déployés.

Puis comme certains membres de la mission dont M. Uté, ingénieur, et M. Kimora, agronome, désiraient obtenir quelques renseignements techniques, M. Filuzeau pria M. **Nauertz**, ingénieur de l'usine, de se mettre à la disposition de ces MM., puis le reste de la mission suivit M. Filuzeau qui nous entraîna avec lui par toute l'usine.

On visita d'abord la centrale électrique avec ses deux puissantes dynamos de 5.000 chevaux vapeur, puis la salle des convertisseurs, les salles d'électrolyse où se fabriquent la soude, l'hydrogène et l'acide chlorhydrique, le chlorure de chaux, etc., etc. On vit également les énormes chaudières,

La mission admira principalement la batterie de touries fabriquées en France et dans lesquelles passe l'acide chlorhydrique. N'étant qu'un profane en la matière, les lecteurs nous excuseront si nous commettons quelque erreur, mais cette usine de la S.I.C.E.O. possède un matériel tellement perfectionné et il s'y fait des transformations tellement merveilleuses qu'un humble reporter est excusable de ne couvrir donner des détails exacts en matière de chimie au cours d'une visite aussi rapide.

La visite étant terminée, tout le monde repartit, non sans avoir remercié M. Filuzeau de son amabilité, puis les automobiles emmenèrent les visiteurs vers les docks où les attendaient MM. Porchet, président de la chambre de commerce, Cognon, directeur des Docks, Fieschi, **Coupar**, Fauvel, Chareun, Guérin, Gicqueaux, Tarnaud, etc., etc.

M. Porchet et Cognon firent remarquer à la mission japonaise que, par malchance, il n'y avait aucun navire au port et que les docks ne montraient pas par conséquent l'animation ordinaire alors qu'une foule de débardeurs s'agite sous les halles, manipule sacs et colis dont les tas s'élèvent à de grandes hauteurs.

Les membres de la mission demandèrent différents renseignements, se firent montrer les sacs de minerai, de stick laque, de café, etc., etc.

À 17 heures quinze, la visite étant terminée, nos hôtes japonais témoignèrent du désir d'aller se reposer à la résidence-mairie en attendant l'heure du dîner intime à l'hôtel du Commerce.

Nos hôtes sont partis vers 21 h. pour Hongay et la baie d'Along par les chaloupes *Vinh* et *Tuyên-Quang*, de la Douane, et la *Perle*, de la maison Roques ⁶.

.....

INDOCHINE FRANÇAISE ET JAPON
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 février 1925)

Nous donnons ici, en une seule fois, pour n'en pas morceler l'intérêt, une remarquable étude de monsieur de Monpezat. La position prise par le délégué de l'Annam, l'a été dès les premiers pourparlers franco-japonais et, comme la nôtre, n'a jamais varié. Cette étude résume une situation ; nous lui souhaitons le retentissement qu'elle mérite). — N. D. L. R.

Constatons, pour une fois, un touchant accord entre les journaux du Tonkin. Chacun nous convie, en termes pressants, à faire preuve d'urbanité envers nos hôtes nippons. La recommandation était superflue. La Nation Française, assure-t-on, est, par tradition, la plus polie de l'Occident, comme le Japon détient le record de l'Asie protocolaire et cérémonieuse. Français du Tonkin, nous n'aurions pas voulu enlever à notre patrie une de ses auréoles. Il n'en est pas moins agréablement piquant de voir des journaux, qui, récemment encore, menaient une campagne, au moins excessive, contre l'empire du

⁶ Plus exactement de la **SACRIC**, ancienne maison Roque (sans s).

Soleil Levant, souhaiter la bienvenue à ses envoyés dans les termes les plus cordiaux et nous inviter à une embrassade générale. Voilà qui est tout à l'honneur du patriotisme des feuilles en question et nous les en félicitons sincèrement. C'est beaucoup, certes, que cet heureux revirement : ce n'est pourtant pas assez, qu'on nous permette de le dire, pour ceux qui voudraient que la visite de nos hôtes éminents ne fut pas uniquement l'occasion d'une manifestation de sympathie sans lendemain. Nous sommes de ceux qui voudraient y trouver les bases de bienfaits plus solides, plus efficaces et plus durables : et pour tout dire d'une *entente cordiale* — le mot est dit et il dit bien ce qu'il veut dire, ni plus ni moins — sur tous les terrains

À n'ouïr que les discours officiels, la réalisation de ce programme serait chose facile. « Rien ne nous sépare du Japon, tout nous attire vers lui », proclame la littérature des banquets. Pour une fois, ce genre d'éloquence dit la vérité.

Si loin que nous remontions dans un lointain passé, il existe entre les deux peuples des ressemblances, des similitudes aussi frappantes qu'honorables, et qui portent sur les qualités essentielles des deux races. Sous la carapace étincelante du scarabée formidable ; armé de deux sabres et chanté par Hérédia, du prestigieux Daimio, comme sous l'armure d'acier de notre féodal, s'abrite la même tendre fleur de chevalerie ! C'est avec le même mépris de la mort et le même enthousiasme pour la bataille, la même horreur de la félonie, le même désintéressement, la même fougue à courir au secours du faible opprimé, c'est toujours le même grand cœur du plus antique des chevaliers errants, « d'Hercule promenant l'éternelle justice dans son manteau sanglant taillé dans un lion. »

Ainsi les âmes des deux peuples ont puisé, formé, nourri leur idéal aux mêmes sources, profondes et mystiques. Eh ! dira-t-on, qu'importent de telles considérations ? Que reste-t-il de cet idéal primitif, en cette époque de lutte pour la vie, de compétitions terre à terre et de traités de commerce ? Le Japon a évolué ; la France aussi. Le passé est mort. Croyez-vous ? J'ai une tout autre opinion. Le passé est vivant : il renaît aux heures de grandes crises. Il remonte à la surface, comme une lame de fond dans la tempête. Les peuples rares qui ont eu le bénéfice de la formation mentale que j'ai dite, différent et différencieront sans doute à jamais des autres races. À vrai dire, la différence n'est pas à l'ordinaire perceptible : elle est une force inanalysable et mystérieuse ; elle ne devient nettement visible que dans d'exceptionnelles circonstances. Elle est ce qu'est l'influx nerveux, ce qu'on appelle le *sang* chez les chevaux de race, c'est-à-dire la plus haute et la plus précieuse des qualités, mais qui n'apparaît que dans l'épreuve alors que dans l'agonie de la lutte finale, elle mène d'un suprême effort à la victoire celui qui aurait dû s'écrouler d'épuisement. Telle la bataille de la Marne qui surprit si fort le général Von Kluck. Cet Allemand n'en est pas encore revenu : « Dans nos académies militaires, a-t-il confessé, on nous avait tout appris, sauf qu'une armée battue, démoralisée par la défaite, poursuivie sans répit, dans une retraite qui avait toutes les apparences d'une déroute, sans vivres, sans sommeil depuis plusieurs jours, rompue de lassitude, et mourant d'inanition pouvait tout d'un coup, sur un ordre, s'arrêter, faire front, se défendre, attaquer et vaincre ! » Cette vertu exceptionnelle du soldat de France, c'est bien l'influx nerveux, c'est la supériorité du *sang de la race*, ô Von Kluck. Et à considérer les exploits de l'armée japonaise, qui donc, sauf M. Ernest Outrey, en service pour le compte du Comité du commerce et de l'industrie, pourrait contester que parmi les grandes nations d'Asie le petit soldat nippon possède, lui aussi, incontestablement, cette haute primauté du sang. qui fait, au plus haut degré, l'exceptionnelle valeur — l'élite.

Ressemblance profonde, pour qui réfléchit entre la France et le Japon. Mais que d'autres analogies..! Pendant la guerre de 1870-1871, quand il apprit le bombardement de Paris, la ville des arts et de la lumière, le foyer de la pensée humaine, le plus grand des Allemands ne put retenir ses larmes ni ses imprécations contre sa race. Et qui donc

refusera au Japon cette suprématie dans l'art de l'Extrême-Orient, cette maîtrise qui émeut si profondément nos maîtres quoique si différente de la leur... L'art ! Est-ce que cela compte dans les accords des peuples ? Cela compte, et plus qu'on ne croit. Je me souviens d'un mot profond répondant à une solennelle prédication d'un pontife, impitoyable raseur, qui, pendant la guerre des Boers, essayait de nous indigner contre les Anglais au profit de ces bons fermiers de Kruger, lesquels avaient illuminé, le jour de Sedan. Et mon ami de penser tout haut : « Après tout, les Boers n'ont pas eu Shakespeare. » Parole vraie : car si quelque chose peut justifier la domination d'une race sur une autre, n'est-ce pas sa supériorité dans le domaine de l'esprit ?

Que la France et le Japon communient par une admiration réciproque dans le culte de l'art. Que ce culte soit entre les deux nations un lien plus solide qu'il n'apparaît à première vue — je crois que cette vérité s'impose à tout esprit réfléchi. Aussi la République fit-elle œuvre de psychologie profonde en choisissant comme ambassadeur au Japon, parmi tant de compétiteurs qualifiés, un très grand artiste. On voit que le choix ne pouvait être plus heureux d'après les résultats obtenus par Claudel, et si l'on considère surtout l'ample moisson qu'il sut préparer et qu'il ne s'agit pour nous que de cueillir Mais le voudrons-nous ?

À ces raisons profondes de sympathiser, on pourrait en ajouter d'autres. Sans doute nos relations ont déjà connu quelques nuages en dehors de la volonté des deux pays Car ce n'était pas contre le Japon que nous avons contracté l'alliance russe. Et il est vrai que nous fumons de bons alliés. Mais si le Japon a pu nous en vouloir un moment, il n'a dû, à la réflexion, qu'y trouver de nouvelles raisons de nous estimer.

Sans doute aussi des esprits superficiels prétendront-ils que les contraires s'attirent ; et qu'il est fort possible de s'entendre avec des peuples fort différents de nous. C'est exact, s'il ne s'agit que d'accords précis, limités dans le temps, et en vue d'opérations rigoureusement définies. C'est inexact au contraire quand il s'agit d'une entente durable, d'une entraide jouant pour ainsi dire dans toutes les circonstances, prévues ou imprévues. Dans le concert des nations, les services que nous pouvons rendre au Japon, comme ceux que nous pouvons attendre du lui, sont considérables mais il serait impossible d'en établir d'avance la liste dans un traité ou même de les faire rentrer dans des classifications. C'est au vrai, l'entente cordiale ; elle ne peut être solidement établie que sur une bonne volonté réciproque, constante et vigilante et aussi sur une sympathie et une estime réciproques Or celles-ci ne peuvent exister qu'à la condition que les deux peuples aient les mêmes qualités maîtresses. Exemple : les Allemands peuvent avoir des vertus militaires, de grands savants, le don de l'organisation. Ceux qui préconisent une entente franco-allemande n'en commettent pas moins une grave erreur, féconde en cruelles déceptions. Ils oublient que la loyauté française ne pourra jamais admettre la foncière fourberie des Germains : La confiance, ciment des alliances n'existera jamais chez nous à l'égard des Allemands.

LA CAMPAGNE ACHARNÉE CONTRE L'ACCORD FRANCO-JAPONAIS. — SES AUTEURS

Comment se fait-il, dès lors, que toute volonté d'accord avec l'empire du Soleil Levant provoque chez certains Français des crises de fureur épileptiforme ? Ce phénomène ne date pas d'hier. Il s'est manifesté, non sans danger, aux heures plus sombres, où la France avait besoin de toutes les sympathies — notamment au début de la Grande Guerre.

On sait les services que, dès l'ouverture des hostilités, le Japon a rendus à notre cause — et sans la moindre hésitation. Par la fureur de l'empereur allemand, ordonnant la lutte à outrance, on a pu voir combien la perte de ses colonies d'Asie lui était sensible. S'imagine-t-on que, sans les flottes japonaises, notre Indochine n'aurait pas eu cruellement à souffrir des insultes des l'escadre commandée par Von Spe ? Nous ne pouvions lui opposer que des forces insignifiantes. Le sort malheureux de la flotte

anglaise de Hong-Kong, anéantie sur les côtes chiliennes, montre que nous serions restés, du moins momentanément, sans défense : on sait les tragiques exploits du seul *Emden*. Il est donc extraordinaire d'entendre des hommes réputés fort sérieux [Octave Homberg] affirmer que le Japon n'a joué dans la Grande Guerre qu'un rôle tout à fait secondaire. C'est à peine si on ne l'assimile pas au Siam, ou même à la Chine. Que celle-ci ne se soit prononcée, et combien tardivement, qu'après que la maîtrise du Pacifique nous ait été absolument assurée, qu'elle ait d'ailleurs favorisé les Allemands dans toutes les diversions locales entreprises contre nous, soit au Laos, soit dans ses provinces de la frontière — faits que j'ai signalés en leur temps, qu'elle eut été toute prête à se tourner contre nous si nous avions été ici les plus faibles, ce sont là d'indéniables vérités ; il est donc ridicule d'admettre les prétentions de la Chine à profiter largement de notre victoire et de nous parler de prétendus devoirs de gratitude envers nos aimables voisins. Par contre, il est indigne d'essayer de réduire le mérite de l'intervention japonaise. Encore devrions-nous tenir compte non seulement de ce que le Japon a fait mais de ce qu'il était disposé à faire. Nul d'ignore qu'il était prêt à envoyer sur un des théâtres de la guerre une véritable armée. Quand on pense que si, à certains moments, nous avons pu tenir, c'est grâce à l'appoint de forces infimes, dix ou vingt mille hommes, on apprécie équitablement de quel secours nous nous sommes privés en refusant les contingents japonais. Qui sait si la guerre n'aurait pas été terminée avant l'arrivée des Américains, qui fit de Wilson l'arbitre du traité de paix ? Et alors, quelles conséquences !!

J'ai dit que cette phobie s'était, manifestée contre le Japon dès le commencement de la guerre. En effet, M. Outrey, député de la Cochinchine, publia dans certains journaux de la métropole, des articles alarmants. Il accusait nettement le Japon de n'intervenir qu'en vertu d'un accord lui donnant notre Indochine. En vain cette affirmation péremptoire, à laquelle la situation officielle de l'écrivain conférait un certain crédit, fut-elle aussitôt démentie, dans les formes les plus catégoriques par le président du conseil et même par le président de la République, émus, à bon droit. M. Outrey persistait dans ses dires, d'ailleurs dénués de toute preuve : dans son zèle aveugle et furieux, il allait même jusqu'à soutenir que les Japonais ne nous seraient d'aucun secours, qu'ils n'existeraient pas devant les soldats du Kaiser ou de ses alliés, que les magnifiques performances des armées nippones dans la guerre contre les Russes ne signifiaient rien, les Russes n'ayant pas eu la volonté de vaincre — et autres fariboles du même goût. Ces extravagances eurent pourtant un heureux effet. Elles enlevèrent toute portée aux dires de M. Outrey, tant chez nous la réputation de la valeur militaire du Japon est solidement établie.

On sait à quel point, à cette époque, je sentais la nécessité pour la France de faire flèche de tout bois. On se souvient que ce fut sur mes instances réitérées qu'en dehors de 100.000 ouvriers, une cinquantaine de mille hommes, parmi lesquels 37.000 soldats indigènes, furent envoyés d'ici sur le front — où ils firent merveille. Je n'étais pas de ceux qui pouvaient faire fi de la participation japonaise.

Certes, que le Japon eut la prétention de récupérer les frais de la coûteuse expédition un moment projetée, ce n'était que justice. Mais jamais il ne fut question de l'Indochine comme rançon de ce magnifique appoint.

Il faut le dire, le député de la Cochinchine n'agissait en la circonstance qu'en qualité de porte-parole habitué du Comité du commerce et de l'industrie

Cette association était au comble de l'émotion : non point parce que le Japon aspirait à substituer ici sa domination à la nôtre. Mais simplement parce qu'il réclamait un traitement douanier ne lui fermant pas les portes de l'Indochine, alors que, la veille encore les Boches jouissaient ici, en vertu du traité de Francfort, du traitement de la nation la plus favorisée.

Un traitement amélioré, d'allié à allié, le Japon le demandait surtout comme un acte logique : sa requête était loin, il faut le noter, d'avoir le caractère d'une ferme

réclamation, qu'aussi bien l'interprétation d'un traité en vigueur aurait pu permettre à ses juristes de formuler. Il était en droit, en cas de refus, de compter sur quelque bonne grâce dans la forme.

Ce fut, au contraire, au Comité de l'Indochine, qui commençait à s'ériger, de sa propre autorité, en parlement indochinois, un toile général. On a vu, par ce qui précède, la virulence de la campagne entreprise par ce groupe français en pleine guerre, contre un de nos alliés. Les mois succédèrent aux mois, sans apporter de solution, et la question vint enfin en conseil de gouvernement sous la présidence de M. Roume.

Suivant un mot d'ordre généralement adopté, toute concession au Japon était la ruine définitive de l'industrie et du commerce français en ce pays. Ce fut dans ces conditions que j'intervins.

Je tirai d'abord argument de la situation de fait. Texte en mains et suivant les statistiques de la Douane, j'établis qu'en ce qui concernait les articles pour lesquels le Japon demandait une réduction, la presque totalité ne nous arrivait plus de France, et cela depuis assez longtemps : sûrement il en serait ainsi jusqu'à la fin de la guerre, la France ne pouvait plus les exporter et les importait au contraire. Or il était absolument certain que tous les tarifs douaniers seraient révisés dès la fin des hostilités. Par conséquent, il n'y avait aucun inconvénient à accueillir la requête nipponne.

Cette première partie de mon discours aurait pu me dispenser de la suite. Mais je sentais bien que l'affaire renaîtrait, tôt ou tard, et qu'il convenait de détruire certaines légendes, de ne pas les laisser accepter comme des dogmes. De ce nombre était la prétendue impossibilité pour l'industrie et le commerce français de lutter contre le Japon sans le secours d'une protection douanière nettement prohibitive.

LES VRAIS TERMES DU PROBLÈME

La suppression en fait de toute concurrence, le monopole de fait imposé à la colonie au profit des produits français, voilà au fond ce que voulaient et ce que veulent les adversaires de toute tractation avec le Japon.

Ce que je voulais, moi, c'est un protectionnisme modéré, suffisant pour mettre nos producteurs et nos commerçants en meilleure situation que les étrangers quels qu'ils fussent : mais à la condition que les nôtres fissent preuve de vigilance, aussi bien au point de vue du prix de revient que de la qualité des produits ; qu'en un mot, une protection outrancière ne les dispensât pas de suivre le progrès, d'améliorer au besoin leur outillage, leur organisation, et de viser à l'économie.

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS NE SONT PAS UNIQUEMENT CEUX DES PRODUCTEURS.

Car enfin, nos producteurs, nos commerçants sont certes très intéressants — nul plus que moi n'en est convaincu et n'est disposé à soutenir énergiquement ces intérêts. Mais ils ne sont pas les seuls intéressants. À côté d'eux existe la masse des consommateurs, qui ont droit aussi d'être protégés contre la vie trop chère et contre des charges excessives.

Pouvons-nous par exemple, sous prétexte de protection économique, majorer de cent pour cent les prix des marchandises importées ? C'est un impôt effroyable que nous préleverions sur tous les habitants de l'Indochine.

Les uns diront : parmi les Français, les fonctionnaires, richement abondés, peuvent payer. Raisonement dérisoire ! À quoi sert d'abonder, d'imposer de gros sacrifices au trésor, si, d'un autre côté, on reprend au profit des producteurs métropolitains ce que le budget de l'Indochine a donné.

Mais il n'y a pas que des fonctionnaires ici : il y a des Français indépendants, qui ne reçoivent ni soldes, ni accessoires ; il y a aussi le peuple indigène, nos *protégés*, pour employer un terme qui rappelle nos devoirs de tutelle vis-à-vis d'eux. Exerçons nous ces devoirs quand nous prétendons les obliger à prendre les marchandises dont ils ont besoin en les payant le double ou le triple peut-être de leur valeur dans le reste du

monde ? N'est-ce pas une forme de spoliation qui, pour être déguisée, n'en est pas moins odieuse ? Que dirait M. Daladier si le directeur d'une grosse entreprise prétendait astreindre ses ouvriers à ne s'approvisionner que dans ses magasins, en payant 2 et 3 fois plus cher que chez le voisin ?

J'ai démontré que de tels errements, en dehors de leur immoralité foncière, sont préjudiciables à tous :

1°) Aux assujettis, c'est-à-dire au public qui, pour être indirectement dépouillé, n'en est pas moins dépouillé ;

2°) Aux finances de la colonie ; du moment que les taxes sont prohibitives, il n'y a plus de perception de taxes. D'où perte pour le trésor. Les recettes des douanes vont en diminuant dans d'énormes proportions comme il est aisé de s'en apercevoir.

3°) À la métropole qui ne peut voir sans inquiétude diminuer ici le prestige qui constitue sa principale force. Ce prestige est un avantage moral qui se traduit aussi par des bénéfices matériels. S' imagine-t-on que, sans lui, nous assurerions une domination, jusqu'à ce jour incontestée, avec une poignée de soldats blancs et deux ou trois canonnières ? Si nous étions contraints à une véritable occupation, quel accroissement formidable de ces dépenses militaires qui dévorent actuellement près de 20 % de notre budget ? Peut-on, après cela, se livrer à une exploitation éhontée des indigènes, même sous une forme indirecte. Ce serait oublier que ces indigènes ne sont pas des brutes ; qu'ils savent compter ; qu'il ne suffit pas, pour les convaincre, de notre générosité d'âme, de déclarer à la tribune avec des trémolos et la main sur le cœur qu'on les chérit, qu'on les adore, qu'on n'est ici que pour exercer le droit de soutenir le faible ! De tels souteneurs seraient tout bonnement d'hypocrites exploiters de la faiblesse. Est-il besoin de dire que notre France éclairée ne voudra jamais d'un rôle aussi vil ? Mais qu'aussi bien le voudrait-elle, elle ne le pourrait pas avec profit, car elle provoquerait les pires et les plus coûteuses complications par la révolte d'un peuple soumis et confiant, mais qui n'est pas un troupeau et qui, tôt ou tard, plutôt tôt que tard, y voit clair.

4°) Enfin, de tels errements iraient contre l'intérêt bien entendu des producteurs eux-mêmes. Je l'ai dit, ceux-ci seraient dispensés de tout souci concernant leur production. Ils laisseraient s'accroître leurs prix de revient : ils pourraient impunément négliger la qualité ; toute activité s'endormirait d'un sommeil qui pourrait être celui de la mort. On se réveillerait avec un outillage périmé depuis longtemps, une main-d'œuvre inhabile et viciée, une organisation déplorable, des habitudes invétérées sur lesquelles on ne pourrait pratiquement revenir. Il faut que l'industrie nationale puisse vaincre la concurrence étrangère en terre française : il ne faut pas qu'elle perde un seul instant le stimulant de cette concurrence redevenant possible en cas de négligence. L'État protecteur ne doit aider que ceux qui s'aideront eux-mêmes.

Autre considération : les indigènes sont de plus en plus portés à acheter des produits importés. Mais cette heureuse tendance ne se développera normalement que si ces produits ne coûtent pas trop cher. Car la puissance d'achat de nos protégés et sujets est encore très limitée. Il ne faut pas donc majorer les prix par des taxes énormes, si on prétend augmenter la production.

Puis enfin pour cette politique qui consisterait à entourer toutes nos frontières et celle de nos possessions d'une muraille de Chine, interdisant l'accès de ces territoires au commerce du reste du monde, de telle sorte que tous les pays où flotterait notre drapeau seraient fermés désormais aux intérêts économiques des autres peuples et marqués pour eux sur la carte de taches noires : pour cette politique, qui ne saurait s'imposer précisément aux sympathies des autres habitants de la planète, il faut avoir avec soi la force. L'avons-nous ici, avec une flotte qui ne compte plus et la nécessité de monter toujours la garde sur le Rhin ?

Nos prétendus réalisateurs me paraissent des gens à vue bien courte, dépourvus du sens des réalités. Ce n'est pas la France qui peut se permettre de vivre « dans un splendide isolement ».

Le plus beau est que les protagonistes de cette périlleuse politique consistant à fermer tous nos domaines à l'activité du reste de l'humanité, sont les premiers à s'étonner douloureusement que la propagande française donne si peu de résultats. « Chose étrange, me disait l'un d'eux, avec mélancolie, la France, dont le cœur est si ouvert, n'est pas aimée. » Et comment voulez-vous qu'elle le soit, si le cœur étant ouvert, la porte de la maison reste verrouillée ?

Point de marchandise étrangère, voilà le mot d'ordre. En revanche nous ouvrons largement nos frontières à toutes les personnalités indésirables — et la pègre du monde entier pullule à Paris.

Pour le mercanti, pas de contradiction. La pègre, après tout, consomme, laisse donc un profit. Et qu'importe à nos économistes à œillères, si ce profit finit par coûter très cher ?

NÉCESSITÉ D'UN ACCORD LOYAL ASSUMANT AUX PRODUITS FRANÇAIS UNE PROTECTION SUFFISANTE MAIS NON EXCESSIVE ; LA RÈGLE À SUIVRE

Ma conclusion est restée la même qu'au temps de M. Roume. Il serait souverainement maladroit d'opposer aux demandes du Japon un refus de principe. Il faut, au contraire, entrer en discussion avec la volonté sincère d'aboutir. La règle est précise : il faut aux producteurs français une protection suffisante pour leur permettre la lutte dans les conditions avantageuses, avec un profit raisonnable. Jamais ces droits de protection ne doivent avoir un caractère *prohibitif* ; jamais ils ne doivent assurer par eux-mêmes un bénéfice anormalement élevé qui exclurait toute concurrence.

Pour cela, on doit procéder avec méthode, étudier les importations chapitre par chapitre, article par article : se renseigner aussi exactement que possible sur les prix de revient, ou sur le minimum du prix de vente pratiqués par les exportateurs éventuels : prévoir aussi, question plus délicate, le cas où, par des subventions plus ou moins déguisées, le gouvernement des exportateurs fausserait, après le traité, les prix de revient ; distinguer entre les industries dont la guerre augmente la prospérité et celles qui, ayant eu beaucoup à souffrir de la guerre, ont besoin d'une protection spéciale. S'entourer en un mot de toutes les garanties : et enfin, pour tous les articles qui n'intéresseraient pas réellement notre industrie nationale, se montrer très large en faveur des Japonais. Nous pouvons citer des articles importants que la France ne fabrique pas qui nous sont nécessaires, et qui restent grevés de droits prohibitifs, Ce programme, qui n'a rien d'excessif, comportera d'ailleurs de grandes compensations, même d'ordre strictement économique, en facilitant l'écoulement au Japon des produits de notre Indochine.

C'est ainsi que nous conserverons et renforcerons l'amitié précieuse d'un grand peuple.

UN POINT D'HISTOIRE : UN RÉSULTAT DE LA CAMPAGNE SYSTEMATIQUE CONTRE LE JAPON

Ces opinions que j'exposai en Conseil de gouvernement devant M. Roume, n'ont pas varié. M. Roume, M. Kircher lui-même voulurent bien me dire qu'ils étaient de mon avis. Pourtant, il ne nous appartenait pas de décider. L'affaire traîna : la campagne contre le Japon continua. Si bien qu'à force de dénigrement systématique et de propos blessants, on finit par exaspérer l'opinion nippone, qui a une incontestable influence sur le gouvernement. L'heure était aussi mal choisie que possible : non que nous ayons pu craindre, en pleine guerre, une volte-face du Japon : il ne nous aurait pas combattus ; mais peut-être aurait-il servi la cause commune avec un zèle moins enthousiaste et se serait-il de plus en plus désintéressé d'une lutte où ses services lui étaient payés par des injures et des calomnies. Tel Achille se retirant sous sa tente, sans passer pour cela dans le camp des Troyens. Toujours est-il que la froideur du Japon impressionna vivement nos gouvernants. M. Roume fut chargé d'une mission urgente dans l'empire du Soleil

Levant. Il me fit l'honneur de me confier ses appréhensions. Réussirait-il à réparer vraiment tant de maladroites : il connaissait la fierté nipponne. Ces inquiétudes n'étaient heureusement pas fondées. La haute personnalité du grand colonial qu'était M. Roume, contribua beaucoup, sans doute, à tout arranger. Il fut reçu d'abord convenablement : puis, très vite, l'accueil devint franchement sympathique. Ce ne fut qu'une alerte.

LA MODÉRATION DES JAPONAIS. LEURS DEMANDES RAISONNABLES — ILS SONT LES PREMIERS À RECONNAÎTRE ET À PROCLAMER LA LÉGITIMITÉ D'UNE PROTECTION EFFICACE DES PRODUITS

Ce devrait être un avertissement, dont les adversaires de tout accord avec le Japon devraient faire leur profit, au moins pour s'abstenir de donner à leur campagne un caractère injurieux et blessant. Nous ne leur ferons pas l'affront de douter de leur patriotisme : mais quelle passion et quel aveuglement ! Ils proclament, pour bien prouver la ruine prochaine de tout commerce français, qu'en raison du développement pris par les industries nipponnes durant la guerre, l'obtention de nouveaux marchés, et en particulier de l'indochinois, est, pour le Japon, question *de vie et de mort* ! Mais si de tels propos étaient vrais, leurs auteurs pensent-ils qu'un peuple brave et viril, possédant la plus forte armée de l'Extrême-Orient, la troisième flotte du monde, se laisserait condamner à mort sans user de ses moyens.. ? Par bonheur, de telles alarmes paraissent vaines : il suffit d'entendre les membres de la mission pour en être pleinement convaincu : rien d'impérieux dans leurs propos. Ces prétendus envahisseurs de notre marché sont les premiers à proclamer nettement que la production française doit avoir ici une place hautement privilégiée et nettement hors de pair. Ce qu'ils demandent, étant nos amis, l'ayant prouvé et voulant le rester, c'est de ne pas être traités en parias parmi les autres peuples et, pour employer leur propre expression, d'obtenir, dans le nombre des importateurs étrangers, une place équitable. Il serait odieux et d'ailleurs stupide de persister à opposer à une demande aussi juste, aussi raisonnable, aussi modérée, une brutale fin de non-recevoir ?

Il serait aussi maladroite et plus déloyal encore de ne pas consentir à examiner la question avec l'arrière-pensée de ne pas aboutir. Avec des gens très fins, il ne sert à rien de finasser. Ce n'est pas seulement la signature du traité qui doit donner satisfaction à tous : c'est l'application durable de ce traité. Aussi doit-on, de part et d'autre, aborder le débat dans un esprit très large de sincérité — tout en veillant constamment à la sauvegarde des principes et de la règle que nous avons dégagée.

HAUTE PORTÉE POSSIBLE — CONSÉQUENCES GÉNÉRALES D'UNE ENTENTE ÉCONOMIQUE

Il ne s'agit aujourd'hui que d'un accord commercial — ou même, plus exactement, que de la préparation de cet accord. Pouvons-nous penser cependant que la France et le Japon se borneront à une entente économique ? Nous ne chercherons pas à prophétiser : mais il nous est permis de penser que la sympathie que renforcera cette entente, même ainsi limitée, ne sera certainement pas sans influence sur d'autres terrains. De même que le mécontentement et la rancune qui résulteraient d'un parti-pris de refus avoué ou déguisé auraient pour conséquence probable de déterminer les Japonais à chercher des amis ailleurs que chez nous. Quel isolement en résulterait pour la sentinelle avancée. — j'allais dire perdue — qu'est en Extrême-Orient, notre Indochine obligée à une constante vigilance, non contre des périls immédiats, mais au sujet d'éventualités redoutables. Ceux-là me comprendront qui voient l'acharnement de l'offensive des Soviets en Asie, leur propagande effrénée, l'anarchie de nos voisins qui fait de la Chine une proie offerte à la conquête bolchevique. Contre des complications possibles, dans cette atmosphère d'orage et de menace qui règne sur la Pacifique, quel réconfort l'Indochine française trouvera dans la sûre sympathie d'un voisin puissant... ! Sans doute il serait prématuré d'aller au delà : et l'on trouvera dans la possibilité non

encore abolie de certaines conflagrations, des raisons de prudence et de réserve. Mais même dans le cas que j'évoque, si la France d'Asie ne pourrait être au point de vue militaire d'un secours appréciable pour le Japon, l'appui moral, l'intervention affectueuse de votre pays constitueraient un appoint que l'intelligence nipponne est trop subtile pour mésestimer. En résumé, et à tous les points de vue, la réalisation franche et loyale de l'accord projeté ne peut avoir que de bonnes et grandes conséquences.

LES VRAIS ET LES SEULS AUTEURS DE L'OPPOSITION SYSTÉMATIQUE — LE COMITÉ DU COMMERCE DE L'INDOCHINE

À la réflexion, on s'apercevra que cette longue campagne contre cet accord est surtout et presque uniquement l'œuvre du Comité du commerce et de l'industrie. Sur ce groupement, Dandolo vient d'écrire des choses excellentes, une critique mordante, qui pourtant rend justice aux personnalités honorables et souvent distinguées, composant ledit Comité. Je connais cette association, pour avoir, pour ainsi dire, assisté à sa naissance : elle fut créée et mise en monde par le joyeux François Deloncle et M. Gabriel Larue. Elle fit son chemin, se donna dès le début, assez modestement, des allures officieuses, puis s'efforçant de parvenir à une situation officielle : elle prétend représenter l'Indochine. Il faut convenir que cette prétention a été fortement encouragée par la carence en fait de toute représentation réelle de notre colonie en France.

J'ai déclaré, d'ailleurs, que le Conseil dit supérieur des colonies n'était qu'une lourde comédie ; et que si le délégué peut rendre des services, que j'ai la faiblesse de croire incontestables, ce n'est pas en siégeant une fois par an dans cette assemblée métropolitaine qui détient le record du monde de l'inutilité. S'il y avait eu réellement en France une assemblée représentant efficacement la colonie, il est vraisemblable que le fameux Comité n'aurait jamais eu l'idée de se substituer à elle. Il est donc fort excusable ; par malheur, il n'a pas justifié sa prétention : et quoiqu'il en dise et qu'il en pense, il ne représente pas l'Indochine, et il ne peut la représenter.

Il est vrai qu'il soutient le contraire — peut-être même est-il sincère — en vertu d'un sophisme, de nature à faire une profonde impression, à première vue. Aussi le Comité est-il pris en sérieuse considération et par les chambres de commerce métropolitaines et même par certaines assemblées locales de la colonie. Il n'en faut pas davantage pour expliquer le succès apparent de sa propagande inlassable contre l'accord japonais, propagande qui ne résiste pas à un examen sérieux.

Voici le sophisme : Notre comité est composé de gros commerçants et d'industriels solides qui représentent au capital considérable et la plus grosse partie des capitaux indochinois. Il y a aussi des colons agriculteurs fort importants, des propriétaires de mines puissantes, — des fonctionnaires de haut rang et de notable expérience, des hommes de loi rompus à la pratique des brillantes affaires. Bref, toute l'activité de la colonie est représentée chez nous de la façon la plus distinguée... Par conséquent, nous constituons la représentation aussi complète que possible de l'Indochine.

Eh bien, non et mille fois non ! Cette conséquence est fautive, vous ne représentez pas la colonie. Vous pouvez même être pour elle un danger plus qu'un secours.

Voici pourquoi. L'autorité que vous vous attribuez, vous ne la tenez que de vous-même ; vous n'avez obtenu des Indochinois aucun mandat. Admettons que vous soyez même, ô Comité d'essence divine, puisque vous partagez avec la divinité cet attribut de vous être créés vous-mêmes. Les Français sont habitués à des mandataires qui tiennent leur mandat de leurs mandants. Ce sont ceux que les mandants préfèrent et vous ne les chargerez pas.

L'élue est bien forcé, s'il veut être réélu, de servir les intérêts de ses électeurs : il en est de même pour vous : mais élus par vous-mêmes, vous n'avez logiquement à penser qu'à vos propres intérêts.

Paradoxe ! répliquez-vous. Non certes. Et je vais me faire comprendre.

Voyez ce qui se passe d'ordinaire à la chambre des députés : les passions y sont déchaînées, les contradicteurs y abondent. Et vous vous dites : Voilà des gens qui ne s'entendent pas, qui ne s'entendront jamais. On est sûr là que l'antithèse suivra la thèse, que tous les arguments seront invoqués dans tous les sens, que toutes les questions seront examinées sous toutes leurs faces.

Pourtant, il existe dans la férocité de ces controverses de subtiles accalmies. On réplique rien à l'orateur : on vote avec empressement ce qu'il demande : et c'est précisément au moment où vous, dans votre tribune, vous auriez envie d'intervenir pour empêcher la violation éhontée de l'intérêt général au profit de dérisoires et cyniques intérêts particuliers !

« Quoi, vous dites-vous, ce ridicule chemin de fer d'intérêt local qui va coûter des dizaines de millions, pour desservir deux bourgades perdues : c'est insensé ! »

Je pourrais multiplier les exemples : c'est insensé, mais c'est voté tout de même, sans nulle protestation. Pourquoi ? Mais tout simplement parce qu'il s'agit de dépenses d'intérêt local, que la réélection de chaque député dépend de l'obtention d'une ou plusieurs de ces dépenses inutiles et que, par un accord général, tous les députés s'entendent pour les voter : car le député qui protesterait se verrait refuser celles qui intéressent sa circonscription. Il ne serait pas réélu⁷.

Messieurs du Comité, vous êtes comme ces députés : avec cette différence, c'est que ce qui est accidentel chez eux est l'état normal chez vous. Ce n'est que certains jours qu'ils s'occupent des intérêts locaux ; c'est toujours et bien naturellement certes que votre esprit est tout occupé de vos intérêts particuliers.

Mais, protestez-vous, nos intérêts particuliers en gêneraient d'autres, dans le sein même du comité et alors il y aurait discussion. Il y a, en effet, quelques discussions en pareil cas, quand, par exemple, les intérêts des Fluviales sont opposés à ceux des constructeurs de voies ferrées concurrentes... Mais généralement, il n'y a pas de discussion et pour cause. Prenons l'exemple de l'accord japonais. Tel industriel qui fabrique uniquement un produit, que le Japon pourra importer, gagne aujourd'hui, par exemple — soyons modeste — cent pour cent avec un vieil outillage et ce, depuis de longues années. En cas d'accord avec le Japonais, il ne gagnera plus que 20 % s'il veut être sûr d'imposer sa marchandise. Et encore, éventualité catastrophique, peut-être devra-t-il rénover son outillage ! Voilà un irréductible adversaire du traité de commerce.

Par contre, voici un autre grand industriel, un grand concessionnaire, un important financier etc. — Vous me direz que la vie serait moins chère pour lui si le traité était signé. Oui, mais le bénéficiaire, en admettant que le produit en question l'intéresse, se chiffre pour lui, en fin d'année, par une somme intime, négligeable au regard de ses revenus. La taxe douanière pèsera lourdement sur l'ensemble des consommateurs : pour lui, puissant, riche, elle ne comptera pas. Il aura la sagesse, en appelant l'industriel intéressé, de s'assurer, à l'occasion, la réciprocité de bon procédé.

Et voilà comment, Messieurs du Comité, vous représentez l'intérêt général.

Cela ne veut certes pas dire que votre Comité soit une quantité négligeable. Il est composé de gens généralement intelligents, honorables, possédant l'expérience des affaires, de commerce agréable et qui représentent individuellement des intérêts fort respectables. Mais la somme même de ces intérêts n'est pas l'intérêt général de la colonie. Sans doute serait-il excessif de dire que c'est plutôt la somme des intérêts qui seraient contraires à cet intérêt général. Et pourtant ! Si l'on voulait aller bien au fond de la question, que trouverait-on ? C'est que la plupart d'entre vous se sont faits des

⁷ Voici comment M. Gustave Le Bon s'exprima à ce sujet : « À cette première cause d'exagération des dépenses, se joint une autre, non moins impérative : l'obligation d'accorder toutes les dépenses d'intérêt purement local. Un député ne saurait s'y opposer, car elles représentent encore des exigences d'électeurs et chaque député ne peut obtenir ce qu'il a besoin pour sa circonscription qu'à la condition de céder aux demandes analogues de ses collègues » (*Psychologie des foules*).

fiefs en Indo-Chine, et que votre accaparement ne sert qu'à maintenir cette situation. Les détenteurs de fiefs ou de privilèges n'ont aucuns envie de les partager. Pourquoi pousseriez vous, par exemple, au peuplement de l'Indochine par une venue constante de nouveaux Français ? Ce sont des concurrente éventuels. Et sans docte

Il y a des affaires nouvelles, il y a place pour de nombreuses initiatives. Mais n'êtes-vous pas capables de faire ces affaires nouvelles et de prendre ces initiatives ? Celui qui les prendra alors que dans votre haute expérience, vous y avez peut-être déjà songé, ne vous ferait-il pas tort ? Cet état d'esprit, vous ne le soupçonnez pas sans doute en vous-même car vous êtes de bons Français, j'en suis convaincu ; mais descendez en vous mêmes... Un fait doit vous frapper : c'est la lenteur de l'accroissement numérique des Français dans la colonie. C'est d'autant plus extraordinaire que vous devriez servir d'exemples et d'encouragement. Beaucoup d'entre vous, non des moindres, doivent leurs richesses à la colonie. Cependant, Messieurs les représentants volontaires de l'Indochine, avez-vous essayé de réagir contre le mal que je signale ? Au fond, vous souciez vous beaucoup de l'Indochine où les plus considérables d'entre vous ne demeurent guère ? Évidemment vous ne voudriez pas sa perte, ni sa ruine. C'est la bonne vache à lait ; elle fait chaque année les dividendes de vos Sociétés anonymes. En revanche, les impôts de vos sociétés, du moins les plus importants, ceux sur les valeurs mobilières, vous les payez à la Métropole. Vous tirez le lait de la vache, vous contribuez aussi peu que possible à la nourrir. Je sais bien que vous avez à cela de fortes raisons. Si votre siège social n'était pas en France, vos titres ne seraient pas cotés en Bourse. Dès lors, plus de spéculations, plus de hausse, affirmant le crédit de l'Indochine, en attendant le contraire, si un fiasco de certaines valeurs suit une hausse excessive... Soit. Mais contre cette situation anormale que j'ai signalée et qui coûte si cher à la colonie, pourquoi n'avez-vous pas employé votre autorité afin d'obtenir une modification légale mettant un terme à la spoliation de la colonie ? Pourquoi ? Parce que vous ne représentez pas l'intérêt général de la colonie. Pour cela, il faut des élus pourvus d'un mandat sérieux.

Il y a bien le député de la Cochinchine. Mais comme vous l'avez confisqué, en quelque sorte statutairement, en tout cas dès votre fondation, il vous considère comme des électeurs ayant droit à une sollicitude de pur choix.

Non que j'attribue à l'élection une infailibilité qu'elle est loin de posséder. Un élu peut ne rien savoir d'une question que tel membre du Comité non élu possédera parfaitement. Il peut y avoir le plus grand intérêt pour nos dirigeants à consulter ce membre. Mais alors il procédera comme des ministres anglais qui ne se font pas faute, avant de prendre de graves décisions, de convoquer certains membres de la Cité, simples particuliers, mais qualifiés par leur profession pour donner un avis de spécialistes éclairés. Que M. Daladier procède ainsi à l'égard de certains membres du Comité, je ne pourrai que le lui conseiller, et je suis convaincu qu'il s'en trouvera bien et nous aussi. Mais il aurait tort de charger le Comité de délibérer en séance plénière sur les projets ministériels : de même que le ministre britannique ne s'avisera pas de commettre une pareille faute, avec l'ensemble des hommes d'affaires de la Cité.

CONCLUSION

L'avis du Comité du commerce et de l'industriel, qui a créé de pied en cap l'opportunité irréductible à tout accord acceptable par le Japon est uniquement l'avis des importateurs ou producteurs intéressés du susdit Comité, lesquels veulent vendre le plus cher passible en Indochine et y prétendent à des monopoles de fait. L'intérêt du trésor, l'intérêt du grand public consommateur, français et indigène, l'intérêt même des producteurs et des commerçants français pour ceux qui y voient loin, et qui pensent que seuls des prix assez modérés augmenteront la consommation et, par conséquent, la production, l'intérêt supérieur du pays enfin, son prestige, sa probité envers les indigènes qui lui interdit leur exploitation éhontée, la saine politique qui est de

progresser dans la sympathie et l'amitié des autres peuples et en particulier du puissant empire d'Extrême-Orient, protestent hautement contre la conception étroite que seules la préoccupation à courte vue et l'intransigeance brutale de certain intérêt particulier ont pu inspirer.

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE
Excursion en baie d'Along
Visite à Hongay
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1925)

Samedi soir, après un dîner intime, les membres de la Mission, accompagnés de M. Delamarre, se sont embarqués sur des chaloupes pour la baie d'Along. Le 8 au matin, dès la première heure, le prince Yamagata, debout sur le pont, appelait ses compatriotes pour contempler le spectacle magnifique pour lequel il ne cessait d'exprimer son admiration. Bien que l'atmosphère fût un peu obscurcie par la brume, tous furent frappés par la beauté du décor dont ils disent que c'est une des merveilles du monde.

À 9 heures, ils se dirigeaient vers Hongay où ils furent reçus par M. Gautheron, directeur des Charbonnages, entouré de ses principaux collaborateurs, qui leur fit visiter les divers ateliers bois et fer annexés à l'usine. À midi, M^{me} et M. Gautheron recevaient la mission à déjeuner, un déjeuner où la bonne grâce de la maîtresse de maison secondée par les dames de la localité fit régner la plus vive cordialité. L'après-midi, le directeur des mines et ses collaborateurs firent visiter à leur hôtes les installations de Campha-port et les chantiers de Campha-mines qui intéressèrent vivement tous les membres de la mission dont plusieurs représentent des maisons japonaises clientes et fournisseuses d'Hongay.

Après avoir pris congé de M^{me} et M. Gautheron et du résident de Quang-Yên, et leur avoir exprimé ses remerciements, le prince Yamagata et sa suite s'embarquèrent vers 7 heures sur les chaloupes et l'ensemble de la mission dîna sur la *Perle*, d'où elle se dirigea sur Haïphong où elle arriva à 7 heures au matin pour continuer aussitôt sa route sur Hanoï, où les automobiles les transportant arrivèrent à des heures variables entre 10 heures et demie et midi.

Un grand dîner offert par S.A.I. le prince Yamagata

Lundi soir, recevant à son tour M. le gouverneur général [Merlin] et les hautes personnalités de la colonie, S.A.I. le prince Yamagata offrit un grand dîner dans les salons de l'[hôtel Métropole](#). Au dessert, le prince prononça le discours suivant :

Monsieur le gouverneur général,
Messieurs,

À la veille de notre départ pour l'Annam, la Cochinchine et le Cambodge, dont la délicate attention de M. le gouverneur général nous réserve d'admirer les splendides panoramas, j'ai tenu à vous réunir à cette table pour vous remercier, en mon nom, au nom des membres de la Mission qui m'accompagne et au nom des Amis de l'Indochine qui se sont joints à nous, de l'accueil inoubliable que nous avons reçu de tous.

Nous avons été particulièrement sensibles à toutes les attentions dont nous avons été l'objet de la part de gouverneur, des corps élus, des directeurs dont nous avons visité les usines et les chantiers, de la population européenne et indigène. Nous vous en exprimons, du fond du cœur, toute notre gratitude.

Comme pour donner à votre accueil plus de charme, le soleil a consenti à percer la brume opaque qui le voile d'ordinaire en cette saison pour nous faire mieux admirer les

sites du Tonkin. Grâce à lui, nous avons pu contempler à Haïphong, avec tous ses charmes, la plus coquette des cités que l'opiniâtreté des hommes ait conquise sur l'insalubrité des lieux. Grâce à lui, l'immense rizière qui couvre le delta nous a révélé, sous ses plus riants aspects, les magnifiques résultats du labeur fécondant des hommes ; sous ses rayons printaniers, nous avons pu apprécier le goût parfait avec lequel les édiles de la ville d'Hanoï ont su concilier le respect du pittoresque avec les nécessités d'une ville moderne.

Enfin, en baie d'Along, si la féerie de la lumière solaire n'a pas fait resplendir la beauté des rochers, nos yeux n'en ont pas été moins éblouis par la spectacle d'un des sites les plus captivants du monde.

En même temps que la cordialité des hommes et la beauté des choses, nous avons vivement admiré la puissance d'organisation du Génie français, qui, dans un temps très court, a doté le Tonkin de jolies villes, d'un bon port, de beaux docks, d'un chemin de fer particulièrement difficile à établir, d'ouvrages d'art aussi audacieux que le pont Doumer, et il a fait éclore un peu partout des usines puissantes conçues de la façon la plus moderne.

Messieurs, de pareilles visites ne sont pas seulement agréables et instructives, elles doivent avoir pour inévitable résultat de fortifier les liens d'amitié qui unissent les deux pays.

C'est avec cette conviction que je vous convie à lever vos verres en l'honneur de M. le président de la République, de M. le gouverneur général et de la population européenne et indigène de l'Indochine.

Monsieur le gouverneur général a répondu :

.....

Visite de la [Manufacture des tabacs](#)

S.A.I. le prince Yamagata et plusieurs membres de la mission japonaise, accompagnés de M. l'administrateur Delamarre, inspecteur des affaires politiques au Tonkin, de M. l'administrateur Dupuch, du gouvernement général, et de quelques représentants de la Presse, sont allés visiter, mardi matin, à 9 heures, la Manufacture des Tabacs. Reçus à leur descente d'auto par M. le comte de Louvencourt, nos hôtes ont parcouru les vastes installations et suivi avec intérêt les diverses phases de la fabrication.

Un accident survenu aux appareils électriques avait failli priver les visiteurs de la vue de cette importante usine en plein fonctionnement, mais, fort heureusement, la Société indochinoise d'électricité a pu venir à temps pour la brancher sur son réseau.

La visite terminée, chaque visiteur reçut un paquet d'excellents cigares, puis M. le comte de Louvencourt pria S. A. I. et MM. les membres de la mission de bien vouloir passer dans ses propres salons où les attendait la comtesse et M^{lles} de Louvencourt pour leur offrir une tasse de thé.

M. le comte de Louvencourt sut, en termes choisis, dire tout l'honneur qu'il ressentait à recevoir à la Manufacture qu'il dirige et dans ses propres salons S. A. I. le prince Yamagata et les hautes personnalités qui composent la mission économique.

Après quelques mots aimables à l'adresse de madame la comtesse et de mesdemoiselles de Louvencourt, le prince prit congé ainsi que sa suite.

Excursion à Hadong

Malgré le temps maussade et froid, une excursion à Hadong pour la visite des petites industries occupa la seconde partie de la matinée.

Reçus par M. l'administrateur Lachaud, résident de France à Hadong, et par S.E.. Hoang-trong-Phu, t^{ông}-d^{ôc} de la province, S. A. I. et les membres de la mission ont visité en détail les différents ateliers où se fabriquent les objets en écaille, les

incrustations, les sculptures sur bois, les parasols, les éventails, enfin et surtout les magnifiques soieries.

Le Prince et les personnes qui l'accompagnaient ont effectué ici et là de nombreux achats. M. le résident et S. E. Hoang trong Phu ont prié S.A.I. d'accepter, en guise de souvenir de son passage à Hadong deux superbes cannes en corne, avec poignées d'argent de fabrication locale, l'une pour S.A.I. elle-même, l'autre pour M. Saburi, retenu à Hanoï. Des cannes en corne ont été également offertes à chaque membre de la mission. S A.I. et sa suite ont été fort bien reçus à Hadong ; les honneurs étaient rendu par la brigade de garde indigène soit le commandement de M. l'inspecteur Treille, et une foule nombreuse fit cortège aux visiteurs.

Le départ pour l'Annam

S.A.I. le prince Yamagata et les membres de la mission doivent quitter Hanoï, demain matin à 6 h.

Un banquet de 200 couverts

Les « Amis de l'Indochine » offriront jeudi soir un banquet de 200 couverts à l'hôtel Métropole.

La générosité du prince Yamagata

S. A. I. le prince Yamagata vient de verser entre les mains de M. le résident supérieur par intérim au Tonkin, M. Krautheimer, la somme de 1.500 piastres pour les inondés du Tonkin.

La Mission japonaise à Saïgon

Le programme de la réception de la mission japonaise comprend mardi 17 février le matin les visites protocolaires, l'après-midi la visite de la ville de Saïgon, le soir, un dîner au gouvernement de Cochinchine. Une réception donnée par le consul du Japon Le mercredi matin, visite du port de commerce, visite de Cholon et de ses principaux établissements industriels. L'après-midi, réception à la chambre de commerce et le soir dîner offert par la chambre de commerce suivi d'une sauterie. Jeudi matin, visite des plantations [Honquan](#), [Suzannah](#), [Loc-Ninh](#). À 14 heures, départ pour le Cap et réception à la villa du gouverneur. Vendredi matin, visite aux établissements hospitaliers de Cholon, visite de la T.S F. L'après-midi, visite de l'Institut Pasteur et le soir, soirée de gala au théâtre et bal à l'hôtel de ville. Samedi matin, 21 février, départ de la mission pour le Cambodge. Mercredi 21 février, dîner de gala au gouvernement local et départ de la mission sur le *Compiègne*.

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE

Adieux à nos hôtes

Grand gala musical

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 février 1925)

M. Charles Lagisquet a-t-il reconnu hier son [théâtre](#), sous le somptueux manteau dont on l'avait couvert comme pour lui permettre de percer l'épais crachin tombant sur la ville en fête ?

M. Charles Lagisquet a-t-il reconnu hier sa salle, sous les velours grenats qui ornaient les appuis de la loge de S.E. monsieur le gouverneur Merlin, sous les lumières, sous les drapeaux, sous les banderoles, sous les fleurs, constituant le plus beau et la plus riche décor qui se puisse imaginer?

Car ce soir du 10 février 1925, la troupe de M. Breton-Caubet jouait la *Tosca* avec M^{me} Dalcy, avec M. Richaud, avec M. Breton-Caubet lui-même, comme le 15 novembre 1911 — que c'est loin déjà dans le passé, mais comme c'est vivant encore dans notre souvenir — la troupe de M. Cervières, pour l'inauguration du grand théâtre municipal de Hanoï dû à M. Ch Lagisquet, jouait l'œuvre tirée du drame de Victorien Sardou, avec M^{lle} Delcour, M. Cervières lui-même et M. Depassy.

Il y eut foule hier comme il y eut foule il y a quatorze ans, au théâtre mais si l'élégance de 1925 ne le cède en rien à celle pourtant lointaine de 1911, le décor, il faut bien l'avouer, avait gagné en luxe et en richesse mardi soir.

Hanoï faisait en quelque sorte ses adieux à nos hôtes, S.A.I. le prince Yamagata ; S.E. M. Claudel, ambassadeur de France à Tokio ; les hautes personnalités qui composent la Mission économique japonaise. Et sur la route d'Annam où, dès la première heure, des automobiles les ont enlevés ce matin pour les conduire à Hué, nos hôtes ont dû évoquer fréquemment le souvenir tout proche de la féerie d'hier.

La façade du grand théâtre n'est que lumière mais lumière si artistiquement disposée que les guirlandes d'ampoules blanches en épousent les moindres formes et au frontispice, se superposent le drapeau tricolore et le drapeau de l'Empire du Soleil Levant sont placés, dans un rapprochement touchant sous l'égide d'un coq gaulois géant.

L'entrée des invités se fait par les portes latérales et dès 8 h. 30, des autos arrivent, se suivant de près, d'où descendent celles qui, dans les loges, aux fauteuils, seront ce soir les reines de l'élégance et offriront le plus joli coup d'œil.

À 9 heures, des automobiles aux fanions tricolores stoppent devant la façade principale dont les portes s'ouvrent alors, laissant apercevoir le grand escalier le long duquel des linhs d'impeccable tenue, sous le commandement de M. le garde principal Laurent, formant la haie, baïonnette au canon, pour rendre les honneurs.

Le cortège officiel est des plus brillants : voici S.A.I. le prince Yamagata, voici S.E. le gouverneur général de l'Indochine Merlin, voici S.E. M. l'ambassadeur de France à Tokyo, enfin les membres de la Mission japonaise

M. l'administrateur-maire Eckert les salue et les accueille, il offre le bras à madame Merlin et l'on gravit les degrés qui conduisant à la loge d'honneur.

Partout, sur le passage, ce ne sont que massifs de verdure, guirlandes de fleurs, baignés de lumière.

La salle est magnifique : on ne voit que drapeaux français et japonais couchés sur des écussons ; les colonnes, les différents motifs d'architecture, les ornements disparaissent sous les fleurs. Si M. l'ingénieur David, chef de la voirie, M. Sabrier, architecte des bâtiments civils, et la [Société indochinoise d'électricité](#) ont fait merveille au dehors, M. Laforge, directeur des plantations municipales, n'a-t-il pas réalisé un pur chef-d'œuvre de décoration florale à l'extérieur ? De la coupole descendent gracieusement d'immenses banderoles blanches piquées du disque rouge, formant diadème.

On ne peut rien rêver de mieux, on n'a jamais vu — disons-le bien franchement — pareil spectacle. Les fanfares militaires attaquent tour à tour l'hymne japonais et la *Marseillaise* ; la salle est debout tournée vers la loge officielle dans ce décor prestigieux, on voit des toilettes ravissantes, une assemblée choisie où les éléments japonais, français et annamites se trouvent représentés. Chaque invité reçoit un programme — petit chef d'œuvre et fort joli souvenir à la fois — sorti des presses de l'Imprimerie d'Extrême-Orient. Y figurent la distribution des rôles et une courte analyse de la *Tosca* en japonais, et, reproduite *in fine*, en médaillon, la garde de sabre japonaise signée Kumihiro (XVI^e siècle) et trouvée à Angkor, pièce très rare dont s'enorgueillit à bon droit le musée de l'École française d'Extrême-Orient. Madame Dalcy (*Floréa Tosca*), très élégante, fut fêtée comme il convenait et connut, au deuxième acte notamment, un très beau et très mérité succès. Quand deux gerbes de fleurs lui furent offertes, l'une

cravatée d'un ruban tricolore, l'autre d'un ruban japonais, elle recueillit les applaudissements les plus flatteurs,

Monsieur Richaud (*Mario Cavaradossi*) est à la fois un artiste consciencieux et de grand talent ; son jeu est distingué, sa voix fort agréable, il partagea le succès, de madame Dalcy : son éloge n'est d'ailleurs plus à faire puisque voici deux années que le public tonkinois lui réserve le meilleur accueil.

Le trio fut complété à souhait par M. Breton-Caubet en baron Scarpia, tandis que MM. Chapus (César Angelotte) ; Gillet (le Sacristain) ; Lorillart (Spoletta) ; Viart et Bila donnaient une fort bonne impression de ce qu'est notre troupe théâtrale. L'orchestre a pour chef un artiste consommé ; sa façon de conduire ses musiciens fut parfaite,

Pour nous résumer, ce fut une magnifique soirée, bien digne de nos hôtes et dont il convient de féliciter sans réserve tous ceux qui ont participé à son organisation et à son exécution.

Le départ de la mission japonaise

Le prince Yamagata, M. Saburi et les autres personnes composant la Mission officielle japonaise ont quitté ce matin Hanoï à 8 heures par voie de terre, se rendant à Vinh, première étape de leur voyage en Annam. Ils sont accompagnés de M. l'ambassadeur Claudel, de M. Damiens, administrateur en chef des Colonies, directeur adjoint du cabinet du gouverneur général, et de M. d'Elloy, administrateur des Services civils, chef des bureaux de l'Annam, qui a été chargé par M. le résident supérieur Pasquier de suivre la mission pendant tout son séjour sur le territoire du Protectorat.

Le départ a eu lieu au gouvernement général où M. le gouverneur général Merlin a fait ses adieux au prince Yamagata, aux membres de la mission et à M. l'ambassadeur Claudel. De nombreuses personnalités s'étaient rendues au palais pour saluer nos hôtes, notamment : M. le secrétaire général Robin, M. le résident supérieur p. i. Krautheimer. M. le directeur de l'Instruction publique de la Brosse, M. le procureur général Toussaint, M. le directeur des affaires économiques Lochard, M. le directeur des Affaires politiques Jeanbrau, M. Eckert, maire d'Hanoï, M. Grawitz, président de la Chambre de commerce d'Hanoï, M. Le Fol, directeur du cabinet du gouverneur général, M. Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, et M. Arousseau, MM. de Saint-Félix, Chadebec de Lavalade, Dupuch, Jeanton, du cabinet du gouverneur général, le consul du Japon à Haïphong, de nombreux membres de la Société des Amis de l'Indochine, etc.

Avant de prendre congé du gouverneur général, le prince Yamagata lui a renouvelé en son nom et au nom de la mission japonaise tous ses meilleurs remerciements pour l'accueil qu'il a reçu au Tonkin et l'a prié de se faire auprès de tous, Européens et indigènes, l'interprète de sa profonde gratitude.

La mission en Annam

Voici le programme du voyage de la Mission japonaise établi par le résident supérieur de l'Annam Pasquier.

Le 11 février 1925 : Départ de Hanoï en automobile à 7 heures. Arrivée à 10 h. 30 à Thanh-Hoa. « La province Royale », déjeuner à la résidence, chez M. le résident Dupuy. Départ de Thanh-Hoa à 4 heures, Arrivée à Vinh Chef-lieu du Ngâm-Aa à 18 heures. « La province des Génies », dîner à la résidence, chez M. le résident Châtel ; retraite aux flambeaux.

Le 12 février 1925 : Départ de Vinh à 6 h. 30. Arrivée à 11 h. 30 à Dong-Hoi, bref arrêt à la croisée des chemins de la résidence Hatinh, chez M. le résident Thibaudeau, déjeuner à la résidence de Donghoi « La muraille du Sud », chez le résident Monnet. Départ de Donghoi à 14 h. 30. Bref arrêt au passage de Quang-Tri, chez M. le résident Guillemain, arrivée à Hué à 18 h.30.

« La ville de la cour et des tombeaux », capitale de l'Annam, province de Thua-Thiên, chez M. le résident Colombon.

Le 13 février 1925 à Hué ; à 10 h. 30, visite officielle à Sa Majesté Khai-Dinh, à 12 h. déjeuner intime, à 14 h, visite du palais impérial, du musée Khai-Dinh, à 17 h, promenade au « Point de Vue », « Dans le calme du soir, le son d'une cloche, la ride claire d'un sampan sur la moire unie de la rivière des parfums », à 20 h. Dîner offert par S. M. l'empereur Khai-dinh.

Le 14 février 1925, à 9 h., visite de l'esplanade des Sacrifices, des Tombeaux de L.L M.M. Tu-Duc, Thiêu-Tri et Khai-dinh, sur les marches de gré des palais d'éternité, les paillettes d'or du soleil à travers les branches. La Jonchée des fleurs du frangipanier. À 12 h, déjeuner intime, à 16 h, promenade aux Tombeaux de Minh-Ming, « Miroir des eaux, miroir d'une âme », à 20 h., dîner offert par le résident supérieur, à 22 h., réception de la Mission par la ville de Huê,

Le 15 février 1925, à 6 h, départ de Hué en automobile du 1^{er} groupe, arrivée à Quang-Ngai à 12 heures.

Déjeuner à la résidence chez M. le résident Ferrand, départ de Quang-ngai à 14 heures 30. Arrivée à Qui-nhon à 12 heures, dîner à la résidence, chez M. le résident du Binh-dinh, M. l'inspecteur du sud Friès.

« Quang-nam, Quang-ngai, la forêt des pinces »

À 7 heures, départ de Hué du deuxième groupe pour Faifoo, arrivée à Faifoo à 11 heures, visite de Faifoo, chef-lieu de la province du Quang-nam, déjeuner à la résidence chez M. le résident Dupuy (Volny), départ de Faifoo à 14 heures 30, arrivée à Quang-ngai à 17 heures 30, dîner à la Résidence.

Le trajet du 1^{er} et du 2^e groupe comporte la traversée du Col des Nuages.

« L'espace ; le ciel immense où passe un oiseau »

Le 16 février 1925, départ de Qui-nhon du premier groupe à 7 heures 30, visite de Qui-nhon, arrivée à Tuy-hoa à 10 h. 30, déjeuner au bungalow, départ de Tuy-hoa à 14 heures, arrivée à Nha-trang à 18 heures, dîner à la résidence chez M. le résident Breda, Départ de Quang Ngai du deuxième groupe à 6 h. Arrivée 11 heures 30 à Song Cáu, Déjeuner à la résidence chez M. le résident Dangeard. Départ de Song-Cáu. À 18 h. 30, Arrivée à Nha-Trang, à 19 heures.

Dîner à la Résidence. « Quinhon, Phu-Yên, les provinces du sourire ». Départ de Nha-trang par train spécial pour arriver le 17 à Saïgon.

M. d'Elloy, directeur des bureaux de la Résidence supérieure en Annam, est désigné auprès de la mission par le résident supérieur pendant son séjour en Annam.

« Le jour s'éteint, le parfum du Jasmin persiste et embaume la nuit ».

À PROPOS DE LA MISSION JAPONAISE (*L'Avenir du Tonkin*, 13 février 1925)

Une mission japonaise vient de rendre à M. le gouverneur général de l'Indochine la visite qu'il avait faite à l'Empire du soleil Levant. Cette mission n'avait pas que ce but protocolaire mais celui, encore et surtout, de rechercher la possibilité de rendre plus étroits les rapports économiques entre nos deux pays. Aimable réception, banquets pleins de cordialité, discours, remerciements, éloges... le dessert des banquets.

Mais, dans tout ce dessert, parmi tous ces éloges, un vide s'est marqué, peut-être, pour les esprits qui se souviennent.

La Japon est, certes, un grand pays qui a évolué dans le sens moderne, avec une rapidité qui fait son éloge mais qui est due, en très grande partie à ses éducateurs. Et il semblait, vu les circonstances, que l'on eut dû rappeler, ne fut-ce qu'en passant, le souvenir de ceux qui ont contribué à la grandeur actuelle de l'Empire. Cela n'eut pas

été un simple rappel aux souvenirs d'enfance mais un simple tribut de reconnaissance à des hommes éminents dont l'un vient à peine de disparaître.

Il s'agit de M. Bertin, membre de l'académie des sciences, ingénieur général du génie maritime du cadre de réserve.

M. Bertin fut chargé d'une mission au Japon. Elle dura cinq ans, de 1885 à 1890.

« Au cours de ces cinq années, dit la *Revue de la Ligue française*, il créa de toutes pièces une flotte militaire au Japon, flotte qui a démontré ses remarquables qualités dans les batailles navales auxquelles elle a participé depuis. M. Bertin forma des élèves qui sont les ingénieurs actuels de la marine japonaise dont la valeur professionnelle est universellement reconnue. Ils considèreront toujours M. Bertin comme leur initiateur et leur maître.

« Il sut acquérir, au Japon, une influence considérable et contribua ainsi, dans une vaste mesure, à développer l'influence française en Extrême-Orient. Malgré la grande valeur de tous ses travaux, c'est peut-être de cette manière qu'il rendit les plus éminents services à notre pays. Depuis son retour en France, il avait publié une histoire des grandes guerres civiles du Japon et fondé à Paris la Société Franco-japonaise » (Lieutenant colonel Paul Renard).

M. Bertin est mort au mois de novembre 1924. Il était bon, il était utile et nécessaire qu'au moment où semble devoir se fonder une intimité nouvelle entre le Japon et la France représentée par l'Indochine, le souvenir soit évoqué de ceux qui ont posé les prémisses, de ces Français qui ont été des éducateurs et qui ont apporté, dans la mission dont ils étaient chargés, une conscience et une foi que les deux nations ne sauraient oublier,

Remember.

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE (*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1925)

Jeudi soir, les Amis de l'Indochine recevaient à l'hôtel Métropole, en un fastueux banquet, plus de cent cinquante invités où figuraient toutes les notabilités de la Colonie.

La table d'honneur était présidée par M. Matsuki, président de la Société des Amis de l'Indochine, qui avait placé à sa droite monsieur le gouverneur général Martial Merlin, M. le baron Matsuka, membre de la Chambre des Pairs, M. Norès, directeur du Contrôle financier ; à la gauche de M. Matsuki avaient pris place M. le secrétaire général Robin, M. Matsouoka, M. le directeur de l'Enseignement de la Brosse. Aux deux ailes de la table, les membres des corps élus, les délégués de l'Annam et du Tonkin.

Les conversations furent fort vite très animées, le repas admirablement servi et l'on pouvait constater que le courant de sympathie, visible dès les premiers contacts, avait pris une ampleur d'excellent augure. Au champagne, M. Matsuki prononça le discours suivant :

Excellence,
Messieurs.

C'était dans la pleine fraîcheur de la verdure du mois de mai que nous avons accueilli, il y a dix mois, votre Excellence à Tokyo. Le peuple japonais a été alors profondément impressionné par votre personnalité. La France et sa grande colonie indochinoise restent, depuis ce temps, fortement gravées dans le cerveau de notre peuple. Profitant de l'occasion de la visite du prince Yamagata, envoyé extraordinaire de notre gouvernement, la Société des amis de l'Indochine au Japon n'a pas hésité à s'y joindre sous la conduite de M. Claudel, éminent ambassadeur de France et président

honoraire de notre Société, et nous sommes vraiment heureux d'avoir ainsi l'occasion de renouveler l'amitié une fois nouée.

Comme votre Excellence l'a tant de fois déclaré chez nous, le resserrement de l'amitié de nos deux peuples et leur rapprochement économique doivent être réalisés de toute urgence. Nous savons que vous n'avez pas cessé de travailler en ce sens depuis la rentrée dans votre colonie et nous avons senti un besoin irrésistible de correspondre à votre effort par une visite en groupe dans le but d'avoir le plaisir de voir votre Excellence et sa Colonie.

Comme votre Excellence le sait très bien, la grande catastrophe a détruit la moitié de notre capitale.

La civilisation nationale et la vie économique du Japon ont été atteintes au cœur. Heureusement, notre peuple a su résister à cette épreuve avec le même courage que le peuple français avait montré lors de la Grande Guerre. Mais la conséquence générale de cette dernière est si étendue également chez nous que des difficultés comme les conflits entre le capital et le travail, la cherté de vie, le bouleversement des idées et d'autres faits analogues troublent continuellement la vie économique actuelle du Japon. Le rétablissement de l'ordre exige donc encore beaucoup d'efforts de notre part.

Mais en somme, ce nouvel état de choses causé par la Grande Guerre doit être envisagé et dirigé par un autre principe d'action. Autrement dit, le monde nouveau exige un nouveau principe politique. Qu'est-ce donc ce nouveau principe ? C'est le principe de coopération et de solidarité entre tous les peuples au lieu de celui de conquête qui a fait faillite pendant la Grande Guerre par la défaite des Empires centraux. De plus, le progrès de la civilisation, le raccourcissement de la distance de tous les pays eu regard au développement des moyens de communications et, enfin, la disparition graduelle des barrières qui existent entre les pays, tout cela contribue puissamment à l'accroissement du sentiment de solidarité entre les différentes nations.

Actuellement, tous les peuples boivent en commun le même calice. Ils envisagent aussi les difficultés avec la même gravité. « L'Administration est un service rendu par les gouvernements vis à vis des gouvernés. » Voilà leur conclusion nouvellement acquise pour le rôle du gouvernement. L'activité économique basée sur cette conviction ne peut aboutir qu'au principe universel de solidarité et de coopération entre les différentes classes et les différents peuples. La fondation de notre Société des amis de l'Indochine en 1922 s'est justement inspirée de cette idée. Le baron Matsuoka, représentant de la maison Mitsubishi, membre de la Chambre des Pairs, vous parlera de son rôle économique.

Depuis que nous sommes arrivés, il y a quelques jours, au joli port de Haiphong nous avons eu le plaisir de traverser la magnifique vallée du fleuve-Rouge jusqu'à Hanoï. Nous avons été arrosés par la campagne fertile qui nous rappelle notre automne et nous envions votre peuple du bonheur de pouvoir jouir d'une si belle nature. J'ai senti aussi que les deux peuples, indochinois et japonais, qui sont favorisés dans le même sens, sont destinés à être fidèles collaborateurs pour l'avenir. Nous prenons plaisir dès maintenant à nous familiariser avec votre belle colonie et ses institutions économiques bienfaites, fruits sans doute de vos efforts infatigables.

Tout en remerciant de tout cœur de l'accueil si courtois et si cordial que vous avez réservé à notre envoyé du gouvernement ainsi qu'à notre société, je me permets de boire à votre santé et à la prospérité de nos deux pays.

Ce discours fut salué d'unanimes applaudissements.

À ce moment, M. le baron Matsuoka se leva et fit lire par son secrétaire le discours ci-après :

Excellence,
Messieurs,

Comme notre mission gouvernementale est partie avec toute satisfaction grâce à la bienveillance courtoise des Autorités, de toute la population d'Hanoï, il resta maintenant à resserrer les liens économiques qui existent déjà et à en créer de nouveaux qui n'existent pas encore. Le premier principe qui doit présider dans une telle œuvre est celui de la franchise, état d'esprit nécessaire pour une bonne entente mutuelle

D'après lord Worthcliffe, l'Indochine est la perle des Colonies françaises. Étant donné ses ressources naturelles immenses, la mise en valeur de ces richesses est la première tâche à accomplir pour votre colonie. Mais elle est utile non seulement pour vous, mais aussi pour nous. Car le Japon, manquant des articles de première nécessité, l'Indochine en est le premier fournisseur. Elle peut très bien nous vendre le sucre, le coton et le riz dont nous avons besoin tout en augmentant son exportation des divers minerais pour lesquels nous sommes déjà d'excellents clients. L'exploitation de tous ces produits naturels enrichira les indigènes tout aussi bien que les Français. Si les indigènes s'enrichissent, leur force d'achat augmente pour le plus grand avantage de l'industrie française, coloniale et métropolitaine à la fois.

Par ailleurs, comme notre cherté de vie est extrême et que nos salaires sont les plus élevés du monde entier, il me paraît difficile d'augmenter l'importation de nos produits industriels en Indochine, même en écartant les obstacles qui entravent le rapprochement économique de nos deux pays.

En somme, nous ne demandons qu'à collaborer à la mise en valeur de votre colonie, tout en travaillant à nos propres intérêts. Sa prospérité n'est autre chose que la nôtre. Telle sera la conséquence de notre bonne entente. Réjouissons-nous donc, Messieurs, de notre rapprochement mutuel et du bonheur commun qui en résultera pour nous.

Le secrétaire du baron Matsuoka a lu ce beau discours avec une pureté d'accent remarquable. L'assistance applaudit chaleureusement.

Notre gouverneur général se lève alors et prononce les paroles suivantes :

Monsieur le président,
Messieurs,

Aujourd'hui, notre réunion diffère par un caractère en quelque sorte plus intime de celles qui l'ont précédée. La partie officielle de la mission japonaise est, en effet, sur la route d'Annam et de Cochinchine et nous sommes les hôtes de la Société des amis de l'Indochine.

Après l'avoir remerciée de nous avoir groupés ce soir autour de son président et de quelques-uns de ses membres les plus actifs, je voudrais, Messieurs, vous dire en quelques mots ce que sont « les Amis de l'Indochine ».

Cette société japonaise a quelques années d'âge seulement. L'initiative de sa création est due à notre éminent ambassadeur, M. Claudel, et à un petit groupe de Japonais qui ont vécu en France. Comme beaucoup d'autres étrangers qui ont connu notre pays, ils l'ont aimé et ils ont pensé à lui donner une marque de leur sympathie et de leur reconnaissance. À leur tête, le vicomte Kuroda — qui avait été, dans sa jeunesse, l'élève de notre École des Beaux-Arts et qui avait conquis au cours de sa carrière une influence considérable dans toutes les classes de la Société du Japon — montra pour l'organisation de cette Société une activité infatigable, et réussit peu à peu à lui attirer le concours de toutes les personnalités de la politique, des lettres et des beaux-arts, du commerce et de la Presse japonaise.

C'est à la Société qu'il créa ainsi que revient l'initiative d'avoir provoqué le voyage de la Mission qui m'a accompagné l'année dernière au pays du Soleil Levant. C'est elle qui a réglé tous les détails du voyage, c'est à elle que nous avons dû de ne pas passer une seule journée qui ne fût marquée d'un souvenir agréable. Le vicomte Kuroda, qui était déjà atteint du mal auquel il devait succomber, n'avait pas hésité à quitter sa chambre de malade, pour assister aux fêtes organisées en notre honneur. Aussi, sa perte a-t-elle

été cruellement ressentie par tous les Français qui ont connu son grand cœur et son fidèle attachement à notre pays.

Son créateur disparu, la Société avait une telle vitalité que, sous l'impulsion de son nouveau président, le prince Konoyé, un grand ami de la France lui aussi, son activité ne cessa de grandir. Avec le concours d'une autre société amie de la France, la Société franco-japonaise, elle a créé à Tokyo l'Institut franco japonais, obtenant, pour abriter les étudiants français et japonais qui peupleront cet institut, le don d'une splendide villa et les sommes nécessaires à son fonctionnement.

Aussi ai je été particulièrement heureux que M. Matsuki, représentant du prince Konoyé, quelques-uns des membres les plus distingués de la Société comme M. le baron Matsuoka et comme M. Matsuoka [sic], notre excellent ami de toujours, aient bien voulu consentir à accompagner la Mission dirigée par son Excellence le prince Yanagata. Je les en remercia en les assurant que leur sympathie pour la France et l'Indochine nous va droit au cœur.

Messieurs, de même que les « Amis de l'Indochine » n'ont rien ménagé pour nous rendre le séjour au Japon agréable, nous avons fait de notre mieux pour que le Mission japonaise et les Amis de l'Indochine emportent de leur séjour ici le meilleur souvenir.

Mais je voudrais à cette occasion exprimer le désir que ces relations amicales ne s'en tiennent pas là, et que ces visites ne soient que le commencement de voyage fréquents de l'Indochine vers le Japon et du Japon vers l'Indochine des Français et des Japonais des deux pays. À se voir plus souvent, les uns et les autres apprendraient à se mieux connaître. Ils saisiraient mieux les affinités qui existent entre les deux nations. Ils prépareraient les voies à une véritable entente cordiale, dont les efforts ne pourraient être que bienfaisants pour le Japon, la France et l'Indochine.

C'est avec cet espoir que je vous convie, Messieurs, à lever vos verres en l'honneur de S.A. le prince Konoyé, président de la Société des Amis de l'Indochine, de M. Matsuki, son président, de M. le baron Matsuoka et de tous les membres japonais de la Société des Amis de l'Indochine.

L'assistance, debout, répond à l'invitation de M. le gouverneur général et une salve d'applaudissements éclate.

Après le dîner, les invités s'entretiennent par petits groupes ; nos hôtes japonais sont très entourés et très fêtés. Les amis de l'Indochine ne trouvent autour d'eux que des amis du Japon.

LA MISSION ÉCONOMIQUE
À VINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 février 1925)

La Mission japonaise est arrivée à Vinh mercredi 11 février à 17 h. 30, au milieu de la ville superbement pavoisée de drapeaux français et japonais et d'étendards de pagode. Aux carrefours, des arcs de triomphe parés de verdure portaient des banderoles souhaitant la bienvenue aux hôtes de la ville.

La Mission fut reçue à la résidence par M. l'administrateur Châtel, entouré des principaux fonctionnaires, commerçants et colons de la ville. À 20 heures, un dîner de 41 couverts réunissait à côté du résident, de l'ambassadeur Claudel et des membres de la Mission les notabilités françaises et indigènes de la province. Au champagne, M. l'administrateur Châtel, qui accompagnait, on se le rappelle, M. le gouverneur général Merlin au Japon, évoqua les souvenirs du splendide voyage qu'il fit au pays du Soleil Levant, et se félicita que les circonstances lui aient permis de recevoir chez lui, pour leur premier jour de voyage en Annam, les membres de la Mission. Le prince Yamagata exprima sa gratitude de et celle de la Mission pour l'accueil qui lui était fait et

il céda la parole à M. l'ambassadeur Claudel. M. Claudel évoqua le souvenir de son précédent voyage il y a trois ans. Il dit sa joie de se retrouver au pays d'Annam pour lequel il avait une dilection particulière, et son admiration pour l'œuvre accomplie par les Français dans ce merveilleux pays. Il se félicita de voir l'Indochine prendre une place de plus en plus grande en Extrême-Orient pour le plus grand prestige de la France.

Après le dîner dans une aile de la résidence transformée en salle de théâtre eurent lieu une représentation d'une pièce annamite et l'audition de chanteurs de Thanh-Hoa, À 22 h, une retraite aux flambeaux comprenant 1.200 exécutants munis de lanternes variées et de nombreux automobiles et pousses éclairés et fleuris, défilait au son de musiques françaises, annamites et chinoises devant la résidence et dans les principales rues de la ville. À 23 h. 30, un bal donné au grand hôtel terminait la fête dont les membres de la mission ont paru avoir beaucoup apprécié le pittoresque.

Le lendemain à 7 h., le prince Yamagata et sa suite prenait la route de Bêh-Thuy pavoisée en nombreux endroits, ornée par places d'arcs de triomphe, et pourvue au passage des rivières de bacs fleuris. Le soir, elle arrivait à Hué à 18 h.

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE

EN ANNAM

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 février 1925)

La Mission japonaise est arrivée à Hué le 12 février à 18 heures après une excellente traversée du Nord de l'Annam. Le prince et les membres de la Mission ont été particulièrement touchés de l'accueil chaleureusement sympathique de tous les résidents et des populations française et Indigène.

Le 13 au matin, la Mission, en grande tenue de cérémonie, a rendu visite à 10 heures 30 à Sa Majesté Khai-Dinh ; elle a été reçue dans le palais des Ambassadeurs. Au départ de la résidence supérieure, les honneurs lui ont été rendus ; un grand concours de population a salué avec une déférente curiosité son passage à travers Hué. Des paroles de bienvenue et de courtoisie ont été échangés entre le Souverain, le prince Yamagata, l'ambassadeur Claudel et le résident supérieur, exprimant toutes le vœu que la visite actuelle resserre encore les liens qui lient la grande nation japonaise à la noble nation protectrice. L'après-midi, la Mission a longuement visité le palais impérial, s'arrêtant pour admirer ses merveilleuses collections. Le palais et les jardins ont fait l'admiration des membres de la Mission. La visite du nouveau musée Khai-Dinh a retenu tout particulièrement l'attention d'hommes sensibles à l'art annamite. M. Gras, président du conseil d'administration du Musée, après en avoir fait les honneurs, a fait signer sur le Livre d'or le Prince et les Membres de la Mission. Le docteur Gaide, président des Amis du Vieux Hué, a demandé la même faveur et a remis à chacun des membres une plaquette relatant les souvenirs de l'établissement japonais à Fai-foo. La Mission s'est ensuite rendue au Point-de-vue, site qui fut trouvé admirable et où une collation fut service. Le soir, Sa Majesté Khai-Dinh offrit un grand dîner de gala suivi de danses et de chant.

À Hué — Journée du 14 février

Pendant toute le journée du 14, la Mission a-visité les principaux tombeaux des empereurs d'Annam, s'arrêtant longuement devant les plus jolis sites qui environnent la capitale de l'Annam. Par une pensée délicate qui a profondément touché la population française et indigène, le prince Yamagata a tenu à déposer une couronne au monument aux morts de la Grande Guerre et a remis en outre au résident supérieur de l'Annam une somme de 1.000 piastres pour les sinistrés de l'Annam. Le soir, au dîner

offert par la résidence supérieure à la Mission, des toasts amicaux ont été échangés. Le prince Yamagata fut, dans sa réponse au résident supérieur, d'une exquise courtoisie. Son allocution, toute amicale, a profondément touché tous ceux qui assistaient au banquet. La ville de Hué aussi offert aux membres de la Mission une très brillante réception au cours de laquelle le résident Colombon, entouré des notabilités de Hué, a offert au prince Yamagata un livre d'or en souvenir de son passage à Hué. M. Claudel a eu l'occasion, à plusieurs reprises, de prendre la parole et d'exprimer notamment à Sa Majesté Khai-Dinh l'expression de sa très vive admiration pour la rénovation artistique que ce monarque délicat apporte à l'art traditionaliste annamite. La Mission est partie le 15 février ; elle a été favorisée pendant son séjour à Hué par un ciel gris perle sans pluie.

Discours de M. Pasquier, résident supérieur en Annam,
à la Mission japonaise

.....

Départ des membres de la mission des amis de l'Indochine

M. Matsuki, président de la Mission des Amis de l'Indo-Chine, le baron Matsuki et neuf personnes appartenant à cette société ont quitté Hanoï le 15 à 21 heures 15 par train spécial se rendant à Vinh, Hué et en Cochinchine.

Le gouverneur général avait délégué M. le secrétaire général Robin pour présenter ses adieux et ses souhaits de bon voyage aux membres de la Société. De nombreuses personnalités de l'Administration, du Commerce, de l'industrie et de la Presse s'étaient rendues également à la gare pour saluer M. Matsuki et ses compagnons de voyage.

COCHINCHINE

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 février 1925)

La Mission japonaise. — La Mission visita dans la matinée du 20 février le [centre radiotélégraphique de Saïgon](#) et la station de Phutho, dirigé par le chef du centre radio qui donna des explications détaillées sur le fonctionnement de cette station, la plus puissante d'Extrême-Orient, et sur les relations actuellement établies avec la Métropole et avec le monde entier. Le prince Yamagata envoya un message à l'Empereur et l'ambassadeur Claudel au ministre de Affaires étrangères du Japon.

À 11 heures, la Mission se rendit à Cholon où une brillante réception avait été préparée à l'hôtel du président de la commission municipale, un repas à l'annamite fut offert à la Mission, repas auquel assistaient également les principales notabilités annamites et chinoises de Saïgon-Cholon. La Mission exprima son admiration pour la décoration originale de la salle de réception ainsi que pour la qualité des mets servis. À la même heure arrivait à Saïgon, par l'« Amazone », le deuxième groupe de la Mission comprenant le président et les membres des Amis de l'Indochine ; leur réception eut lieu à bord, puis le groupe fut conduit dans ses logements respectifs. Après-midi, à 15 heures, eut lieu la visite de l'[Institut Pasteur](#) sous la direction du docteur Bernard, son directeur, assisté de tout son personnel. Les spécialistes japonais s'intéressèrent vivement aux résultats obtenus dans la lutte contre les épidémies et aux recherches actuellement en cours. Un dîner fut offert au Gouvernement local aux principaux membres de la Mission. puis une soirée de gala eut lieu au théâtre municipal, un bal ouvert fut donné ensuite à l'hôtel de ville.

Le 21 février, à 6 heures, la Mission partit en auto pour le Cambodge.

AU CAMBODGE

PHNOM-PENH

La Mission japonaise. — La Mission japonaise est arrivée à Phnom Penh le samedi à 11 heures. Elle a été saluée au bac de Chakangré par l'inspecteur des Affaires politiques, le résident-maire et le président de la Chambre de commerce ainsi que les chefs de Service. Accueillie par le résident supérieur Baudoin au Protectorat, toute la Mission déjeuna à la résidence supérieure L'après-midi, la mission visita longuement le Musée Albert-Sarraut sous la conduite du conservateur, M. Silice ; et admira les spécimens archéologiques et s'intéressa au fonctionnement de l'École des arts, notamment à la fabrication des sampots. Le Musée économique appela l'attention de la Mission japonaise qui admira les collections de poissons et constata l'évolution économique du pays. L'audience au Palais fut particulièrement brillante où Sa Majesté Sisowath, entourée des princes et des ministres, reçut très cordialement le Prince Yamagata et les membres de Mission. Drs paroles empreintes de la plus grande courtoisie furent échangées. Dans la soirée un banquet de 122 couverts offert par le chambre de commerce et la municipalité de Pnom-Penh fut servi à l'hôtel de ville brillamment pavoisé et illuminé. Au dessert, le président de la chambre et le prince Yamagata prononcèrent des discours dans lesquels ils constatent que les nouvelles relations économiques marquant le premier pas dans l'extension des échanges entre les deux pays seront basées sur le respect réciproque des légitimes intérêts de la Métropole et de l'Indochine et du Japon. Le chef de la Mission japonaise fut longuement applaudi. Après le banquet, la Mission se rendit au bal travesti donné par la Société Philharmonique et qui obtint le plus grand succès. La princesse Achille Murat, portant un costume de danseuse cambodgienne, fit l'admiration de toute l'assistance. La Mission japonaise se retira fort tard dans la nuit, ravie de l'accueil reçu à Phnom-Penh.

Le prince Yamagata et les membres de la Mission quittèrent Phnom-Penh pour les ruines d'Angkor ce matin à sept heures.

AU CAMBODGE

PHNOM-PENH

(L'Avenir du Tonkin, 25 février 1925)

La Mission japonaise. — La Mission japonaise est arrivée le 22 février à Siem-réap à 15 heures 30. Le 23, dans la matinée, sous la conduite du conservateur des Ruines, elle visita les principaux monuments du groupe d'Angkor-Thom pendant quatre heures. L'après-midi sera consacré à la visite d'Angkor-Wat. Dans la soirée, embrasement des ruines. le prince Yamagata montre beaucoup d'entrain et une remarquable endurance, La Mission est enchantée de ses excursions et de l'installation du bungalow.

AU CAMBODGE

PHNOM-PENH

(L'Avenir du Tonkin, 27 février 1925)

La Mission Japonaise — La Mission japonaise ayant quitté Siemréap le 24 février au matin, après avoir déjeuné à Kompong-thom, est arrivée à Phnom-Penh vers 16 h. Elle s'est arrêtée à l'usine de la Compagnie générale de soie qui était en plein fonctionnement. Elle a assisté à un dîner de gala de 80 couverts à la résidence supérieure ainsi qu'à une séance de danses royales offerte par Sa Majesté en l'honneur de la Mission. Un groupe de dix Japonais de la Société des Amis de l'Indochine a pu se joindre à la Mission économique à Siem-réap et a suivi le même programme. Le séjour s'est accompli à l'entière satisfaction du Prince et des membres de la Mission très touchés de l'accueil reçu au Cambodge.

La Mission a quitté Phnom-Penh le 26 février à 15 h. pour Saïgon.

COCHINCHINE

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1925)

La Mission japonaise en Cochinchine. — La Mission japonaise venant du Cambodge est revenue en Cochinchine. Étaient seuls restés à Saïgon M. Saburi et des techniciens qui ont été mis en rapport avec le service des Douanes et la chambre de commerce. La plupart des membres de la Société des Amis de l'Indochine étaient partis également pour le Cambodge et sont revenus le 25 avec la Mission. MM. Makita et Oda, arrivés par voie de terre et reçus par le Comité, visitèrent Saïgon et les environs. M. Kimura, professeur d'Agriculture et Sylviculture, visita, sous la conduite du chef de service d'agriculture, le jardin botanique, les musée et laboratoire de Saïgon ainsi que les plantations et les usines de l'industrie agricole de Cochinchine. Dans la soirée du 26, deux conférences au théâtre municipal eurent lieu sous la présidence de M. Fays, président du conseil colonial. MM. Gorai et le baron Matsuoka prirent la parole devant une assistance très nombreuse. Les classes supérieures des établissements scolaires étaient également invitées à ces conférences. Les sujets traités par M. Gorai fut : « Évolution sociale au Japon » et, sous le titre : « Nos fautes », le baron Matsuoka fit un exposé des relations franco-japonaises et des efforts à faire de part et d'autre pour les rendre plus étroites et plus effectives. Le 26 février eut lieu un dîner de gala au gouvernement local.

COCHINCHINE

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} mars 1925)

La mission japonaise. — À l'issue du dîner de gala offert le 26 février par le Gouvernement local à la mission japonaise, le gouverneur prononça un discours soulignant la communauté de sentiments et l'analogie de l'œuvre de civilisation poursuivie sur les rives du Pacifique par la France et le Japon. Il démontra ensuite que de tels éléments créent entre deux nations des devoirs de fraternelle entente en Indochine comme dans la Métropole. Le prince Yamagata répondit par des paroles empreintes de la plus grande cordialité ; il exprima son admiration pour l'activité et la richesse de la Cochinchine, ainsi que pour la rapidité du développement économique obtenu durant ces dernières années. Il remercia enfin pour la sympathie courtoise rencontrée dans tous les milieux et souhaita la réalisation d'un prochain rapprochement de deux pays

entrepris sous de si heureux auspices. Un déjeuner amical fut offert le 27 par le président du conseil colonial et des commissions municipales de Saïgon et Cholon, aux membres de la Société des amis de l'Indochine. L'après-midi, à cinq heures, un thé fut offert par M. Makita aux personnalités du commerce et de l'industrie de Cochinchine ainsi qu'à la commission des Fêtes. Le soir, un dîner de gala fut offert par le Prince Yamagata à l'Hôtel Continental, réunissant autour du gouverneur et des hauts fonctionnaires, les notabilités saïgonnaises ainsi que les directeurs des principaux journaux locaux.

Le départ de la Mission japonaise a eu lieu le 18 février à 7 h. par le *Compiègne*.

Un télégramme du prince Yamagata

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mars 1925)

Le gouverneur général a reçu du prince Yamagata le télégramme suivant :

« Au moment de quitter le sol indochinois, je tiens à vous dire quel inoubliable souvenir nous emportons de cet admirable voyage que votre courtoisie nous a permis de faire. Les prévenances dont nous avons été entourés, l'amitié avec laquelle nous avons partout été reçus, la bonne volonté qui a répondu à la nôtre nous ont profondément touchés et je ne doute pas que cette Mission, comme votre voyage au Japon, aura été un pas de plus vers l'établissement de relations économiques plus suivies entre nos deux pays, relations qui aideront puissamment à l'essor de l'Indochine dont nous avons pu constater le merveilleux développement. En vous remerciant encore de tout ce que vous et vos collaborateurs ont bien voulu faire pour nous, je vous prie de déposer aux pieds de madame Merlin mes hommages respectueux.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1926)

Une Mission économique et commerciale japonaise est attendue à Hanoï. — Le consul général du Japon a reçu une communication télégraphique du ministère des affaires étrangères à Tokyo, annonçant qu'une mission économique et commerciale se rendait à Hanoï.

Cette mission est attendue ici vers le 20 décembre.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1926)

FUTURS HÔTES. — M. Katsutaro Inabata, président de la chambre de commerce d'Osaka, sénateur, accompagné de trois notabilités commerciales, est attendu à Hongkong demain dans la soirée.

Ces messieurs s'embarqueront aussitôt pour le Tonkin.

Une mission commerciale japonaise au Tonkin
(*La Volonté indochinoise*, 20 décembre 1926)

M, Katsutaro Inabata, sénateur et président de la chambre de commerce d'Osaka, accompagné de M. Ishimaru, secrétaire général de l'Union des chambres de commerce du Japon et de M. Morinaga, industriel, est attendu à Haiphong par le paquebot « Song-Bo » demain le 21.

Il représente les chambres de commerce japonaises qui ont décidé de répondre à la visite que monsieur Merlin, ancien gouverneur général, a rendue précédemment au Japon.

Le programme de la mission au Tonkin est ce qui suit :

le 21 décembre — Arrivée à Haïphong
le 22 — Séjour à Haïphong
le 23 — Séjour à Haïphong
le 24 — Visite à Hongay
le 25 — Visite à Hongay
le 26 — Arrivée à Hanoï
le 27 — Séjour à Hanoï
le 28 — Séjour à Hanoï
le 29 — Séjour à Hanoï
le 30 — Départ pour Vinh.

Discours de M. Inabata,
chef de la Mission commerciale du Japon prononcé au banquet offert le 23
décembre par la chambre de commerce
(*La Volonté indochinoise*, 25 décembre 1926)

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Délégué du Tonkin,

C'est en pleine et saine allégresse que j'ai abordé cette terre française, la plus voisine de mon pays, et c'est une profonde joie que m'a procurée, à mon débarquement, l'aimable accueil de monsieur l'administrateur-maire de Haïphong, de monsieur le vice-président de la chambre de commerce et du représentant de Monsieur le gouverneur général de l'Indochine.

C'est avec grand plaisir aussi que je viens apporter à messieurs les présidents des Chambres de Commerce de Haïphong, de Hanoï et de Saïgon les remerciements des Chambres de Commerce du Japon pour leur visite de sympathie et de bon voisinage faite il y a près de trois ans avec la mission Merlin.

Déjà, la mission du Prince Yamagata fut un témoignage de gratitude répondant à la venue au Japon de Monsieur le Gouverneur Général de l'Indochine française, mais les Chambres de Commerce qui n'ont pu participer à cet hommage public des sentiments du Japon à l'égard de la France m'envoient aujourd'hui vous exprimer la sympathie de tous les commerçants et industriels japonais.

Il ne me paraît point nécessaire de rappeler aujourd'hui les relations amicales existant entre la France et le Japon. Si le Japon bénéficie de sa prospérité actuelle, il le doit beaucoup à la France. C'est la France qui nous a donné le premier élan et qui aménagea la base de nos conditions économiques.

Ce fut grâce au grand économiste Léon Say que notre feu prince Matsukata étudia le système organique de la Banque de France et sur cet organisme créa la Banque du Japon. Avec le système bancaire français, des banques locales ont été créées dans tous le pays qui fut ainsi amené à pouvoir se servir de l'étalon d'or, cause de l'expansion commerciale et industrielle japonaise.

Nous sommes en fait deux puissances d'Asie, ayant des goûts analogues, des similitudes de caractères, une égale tendance à placer l'honneur avant tout.

Dans les questions extrême-orientales, nous avons toujours marché la main dans la main dans le but élevé d'entretenir la paix en Extrême-Orient.

Cependant les questions économiques également s'imposent pressantes à nos vies nationales. Le Japon peu favorisé, peu pourvu en matières premières doit vous en demander que lui peut fournir cette belle possession française ; il serait très heureux, en échange, de vous pourvoir en produits manufacturés que vous ne pouvez point trouver même en votre puissante mère-patrie.

[L'import japonais en Indochine représente peu en regard de vos exportations au Japon, le 1/13^e à peine.](#) Cette disproportion marquée provient uniquement de tarifs généraux qui nous défavorisent plus encore que vos rivaux. Notez bien, Messieurs, que nous n'avons aucune intention de faire concurrence aux produits manufacturés locaux ni à ceux de France, mais ne pourriez-vous nous donner au moins la préférence sur les produits commerciaux importés d'ailleurs ? Ne pourrions-nous, en commun accord, rechercher des avantages communs ou des atténuations heureuses ? Ayant toujours été bons amis, ne pourrions nous de façon générale, accorder nos préférences à nos amis plutôt qu'à leurs concurrents ?

En vous faisant cet appel, Messieurs, en toute sincérité et en toute confiance, j'agis sous l'impulsion de ma vocation constante qui a toujours fait de moi un trait d'union entre les aspirations japonaises et françaises.

Veillez bien m'excuser pour cette raison de passer sur une certaine gêne et de me citer comme ayant prêché d'exemple.

Le premier j'ai fait apprécier au Japon vos machines de filature alors qu'on ne connaissait que les machines anglaises ; le premier aussi j'ai importé dans mon pays les fils et les tissus de laine français ; je me fais un honneur d'avoir fait connaître au Japon

vos produits chimiques et vos matières colorantes en persuadant mes compatriotes qu'ils valaient les produits allemands.

Il me fut naturel de travailler toujours à faire connaître les produits français au Japon. Élevé en France, ayant reçu une éducation française, je considère la France comme ma deuxième patrie et je prends plaisir à m'entendre appeler français dans mon pays même pour y avoir toujours facilité l'importation française. Permettez moi, Messieurs, de vous demander en retour de vous fournir de produits japonais dans la mesure du convenable et du possible.

C'est la forme actuelle du mon désir de développer toujours les relations amicales franco-japonaises. Et c'est pourquoi aussi, je remplis avec joie ma mission d'aujourd'hui en vous apportant ce témoignage d'amitié et de confiance des commerçants et des industriels du Japon.

Je lève mon verre. Messieurs, à votre santé, à la prospérité de Haïphong et de l'Indochine française.

ANNAM

HUÉ

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} janvier 1927)

La mission japonaise. — 30-12. La Mission économique japonaise dirigée par M. le sénateur Inabata, président de la chambre de commerce d'Osaka, et grand ami de la France, est attendue le 31 décembre au soir à Hué, où elle séjournera jusqu'au 1^{er} au matin. M. Inabata sera l'hôte de M. le résident supérieur p. i. d'Elloy.

COCHINCHINE

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 janvier 1927)

Nos hôtes. — La mission japonaise conduite par le sénateur Inabata est arrivée le 3 janvier au matin à Saïgon. Elle partira le 4 pour Pnom-Penh et Angkor et sera de retour à Saïgon dans la matinée du 9.

NORD-ANNAM

HUÉ

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 janvier 1927)

La mission économique japonaise. — La Mission économique japonaise dirigée par le sénateur Inabata est arrivée à Hué, jeudi dernier dans la soirée. Après avoir visite dans la journée de vendredi le palais impérial avec son musée et les tombeaux royaux, elle est repartie le 1^{er} janvier au matin pour Tourane.
